« Quelles représentations les éducateurs se font-ils de leur rôle dans le domaine de l'éducation sexuelle d'adolescents en difficulté individuelle âgés de 10 à 14 ans? »



Travail rédigé par Layal Medawar

Sous la direction de Madame Geneviève Pasche

_

¹ http://www.elwatan.com/archives/edition.php?ed=2009-03-11

Résumé: À travers une recherche qualitative, ce travail traite des représentations des éducateurs à propos de leur prise en charge en matière d'éducation sexuelle envers des adolescents en difficulté âgés de 10 à 14 ans; de l'implication des institutions et de la place des parents dans ces interventions. La référence aux auteurs tels qu'Alain Giami ou Rejean Tremblay a permis la construction des concepts théoriques de cette recherche en ayant comme fil conducteur le thème de l'éducation sexuelle. Par le biais des entretiens semi directifs, il résulte que les éducateurs font de l'éducation sexuelle en se centrant essentiellement sur les aspects biologiques. De manière générale, les éducateurs donnent une éducation sexuelle en négatif, en interdit, en devoirs plus qu'en positif. Ils explorent peu avec les jeunes des alternatives à leurs comportements en matière d'éducation sexuelle. Les interventions des éducateurs se résument à donner des informations au coup par coup, suite à la demande des jeunes. Les institutions offrent rarement un encadrement clair et spécifique à la prise en charge de l'éducation sexuelle. Finalement, la collaboration avec les parents se limite souvent à l'information donnée par les éducateurs des actions menées à l'égard de l'éducation sexuelle de leurs enfants. Comme piste pour la pratique professionnelle, je propose de mettre en place une formation complémentaire en matière d'éducation sexuelle à l'intention des éducateurs.

Mots clés : Educateurs- institutions- éducation sexuelle- représentations- adolescents- en difficulté individuelle.

Layal Medawar Travail de fin d'étude 2

Ce travail a été fait sous la direction de Madame Geneviève Pasche.

Remerciements:

Tout d'abord, je remercie sincèrement Madame Geneviève Pasche, directrice de ce travail de recherche, pour la supervision de ce travail mais également pour sa disponibilité, son soutien et ses encouragements à tout moment.

Je remercie Madame Emanuelle Wyss, conseillère en planning familial à Vevey, qui m'a aidé à la construction de mes entretiens de recherche.

Je remercie chaleureusement mon ami Yannick pour son soutien psychologique et pour la correction orthographique de ce travail.

Enfin, je remercie les membres de ma famille pour leurs encouragements à persévérer dans la rédaction de ce travail.

Les opinions émises dans ce travail n'engagent que l'auteur-e.

Pour faciliter la lecture de ce travail de recherche, le masculin générique a été utilisé pour désigner les éducateurs tout comme les éducatrices.

Layal Medawar Travail de fin d'étude 3

Tables des matières :

A. INTRODUCTION :	6
B. LES CONCEPTS THÉORIQUES :	6
B.1 LES REPRÉSENTATIONS:	7
B.1.1 LES REPRÉSENTATIONS DE L'ÉDUCATION SEXUELLE AUPRÈS DES ADOLESCENTS EN	
DIFFICULTÉ INDIVIDUELLE:	8
B.2 L'ÉDUCATION SEXUELLE:	9
B.2.1 DÉFINITIONS:	9
B.2.2 LES OBJECTIFS DU SERVICE SANTÉ DE LA JEUNESSE (SSJ) :	11
B.3 LES INSTITUTIONS:	
B.3.1 LES ENJEUX DE LA PRISE EN CHARGE DE L'ÉDUCATION SEXUELLE DANS LES INSTITUTION	
B.4 L'ADOLESCENCE:	14
B.4.1 DÉFINITION :	
B.4.2 LE DÉVELOPPEMENT D'UNE IDENTITÉ SEXUÉE:	15
B.4.3 L'ADOLESCENCE SOCIALE :	
B.4.5 DES INDICATEURS DE L'ÉDUCATION SEXUELLE LORS DE LA PÉRIODE DE L'ADOLESCENC	
B.5 EN DIFFICULTÉ INDIVIDUELLE:	18
C. LES HYPOTHÈSES DE RECHERCHE :	19
o. elo illi o illegeo de Reollerolle .	
D. LA MÉTHODE.	20
D. LA MÉTHODE:	20
D.1 LE TERRAIN DE RECHERCHE:	
D.2 POPULATION CIBLE:	
D.3 LA MÉTHODE DE RECUEIL DES DONNÉES :	21
D.3.1 L'ENTRETIEN :	21
D.3.2 DESCRIPTION DE LA MÉTHODE :	
D.4 LES THÈMES EN VUE DE L'ANALYSE :	24
D.5 L'ANALYSE:	26
E. ANALYSE DES DONNÉES:	27
E.1 LE CADRE INSTITUTIONNEL EN MATIÈRE D'ÉDUCATION SEXUELLE:	27
E.1.1 LE MANDAT DE L'INSTITUTION EN MATIÈRE DE L'ÉDUCATION SEXUELLE:	<i>2.</i> 7
E.1.2. LES RÈGLES CONCERNANT LA SEXUALITÉ :	29
E.2 LES MOYENS MIS À DISPOSITION PAR L'INSTITUTION EN MATIÈRE DE SEXUALITÉ :	
E.2.1 LES THÈMES SUR L'ÉDUCATION SEXUELLE :	
E.2.2 LES FORMATIONS/ SUPERVISIONS CONCERNANT L'ÉDUCATION SEXUELLE :	31 32
E.3 LES JUSTIFICATIONS QUE LES ÉDUCATEURS DONNENT DE LEURS CONDUITES :	
E.3.1 LES RAISONS À L'ORIGINE DE LEUR INTERVENTION:	
E 3 2 LES MODALITÉS DE TRANSMISSION DES DÈCLES CONCERNANT LA SEVILALITÉ	

E.3.3 LES THEMES ABORDES OU NON PAR LES EDUCATEURS EN MATIERE D'EDUCATION SEXUELI	
E.4. LA PRISE EN COMPTE DU CONTEXTE PAR LES ÉDUCATEURS DANS LE DOMAINE DE LA SEXUALITÉ :	
E.4.1 L'ÉDUCATION EN FONCTION DU GENRE DE L'ADOLESCENT (FILLE /GARÇON) :	37
E.4.2 LA GESTION DE LA SÉDUCTION DANS LA RELATION ÉDUCATIVE :	
E.4.3 L'ATTENTION PORTÉE PAR LES ÉDUCATEURS À LA RELIGION ET LA CULTURE DANS	,
L'ÉDUCATION SEXUELLE :	40
E.4.4 LA GESTION PAR LES ÉDUCATEURS DE LA QUESTION DE LA MASTURBATION :	41
E.4.5 LES ATTITUDES DES ÉDUCATEURS FACE À LA GROSSESSE : LES REPRÉSENTATIONS :	
E.4.6 LES PRÉVENTIONS DE GROSSESSES NON DÉSIRÉES:	44
E.4.7 LA GESTION DE LA PRÉVENTION DES INFECTIONS SEXUELLEMENT TRANSMISSIBLES (IST)	
E.4.8 LE TRAITEMENT PAR LES ÉDUCATEURS DES ABUS SEXUELS :	45
E.5 LES RÉFÉRENCES DES ÉDUCATEURS :	
E.5.1. LES RÉFÉRENCES DES ÉDUCATEURS AU VÉCU PERSONNEL :	48
E.5.2. LES RÉFÉRENCES DES ÉDUCATEURS AUX CONNAISSANCES SCIENTIFIQUES :	
E.5.3. LES RÉFÉRENCES DES ÉDUCATEURS AUX ACQUIS EXPÉRIENTIELS :	48
E.6 LES PRÉCAUTIONS PRISES PAR LES ÉDUCATEURS EN FAISANT DE L'ÉDUCATION SEXUELLE:	49
E.7 LES REPRÉSENTATIONS QUE LES ÉDUCATEURS SE FONT DE L'INTERACTION AVEC LES	
PARENTS DANS LE DOMAINE DE LA SEXUALITÉ:	50
E.7.1 LES REPRÉSENTATIONS DES ÉDUCATEURS DES PARENTS FACE À LA SEXUALITÉ :	51
E.7.2 LE RÔLE DES PARENTS SELON LES ÉDUCATEURS:	53
E.7.3 LES REPRÉSENTATIONS DES ÉDUCATEURS DE LEUR RESPONSABILITÉ DANS L'ÉDUCATION	
SEXUELLE:	
E.8 LA COLLABORATION DES ÉDUCATEURS AVEC LES AUTRES PROFESSIONNELS:	
E.8 LES BESOINS DES ÉDUCATEURS CONCERNANT L'ÉDUCATION SEXUELLE:	56
F. DISCUSSION :	58
G. PISTES POUR LA PRATIQUE PROFESSIONNELLE :	62
H. CONCLUSION :	64
I. BIBLIOGRAPHIE :	66
ANNEXE I	70
ANNEXE II	73

A. Introduction:

Lors ma formation pratique, j'ai rencontré des difficultés à gérer la question de l'éducation sexuelle des adolescents dont je m'occupais. Dans différentes situations en lien avec la sexualité des adolescents, tels que la masturbation ou les flirts, je me suis sentie dépourvue d'outils pour gérer l'éducation sexuelle des jeunes. En observant mes collègues, j'ai constaté que chacun avait sa propre manière de gérer la prise en charge de l'éducation sexuelle. Certains éducateurs ne se sentant pas à l'aise, évitaient le sujet ou le déléguaient à un autre collègue. D'autres géraient la situation en se référant à une expérience professionnelle antécédente. Parfois, les éducateurs amenaient la situation lors des réunions afin que toute l'équipe éducative réfléchisse et mène une action par rapport à la situation. D'autre part, en tant qu'éducatrice, j'ai réalisé qu'il n'était pas clair si ma fonction comprenait la gestion de l'éducation sexuelle des adolescents car le mandat ou les cahiers des charges des institutions ne mentionnaient pas explicitement l'éducation sexuelle. Ainsi, j'ai décidé d'élaborer mon travail de recherche sur la prise en charge de l'éducation sexuelle des adolescents vivant dans des institutions. Je vise à trouver des réponses à mes questionnements sur ce sujet et à compléter mon bagage théorique pour mon futur professionnel.

Ce travail se divise en trois grandes parties. La première traite des concepts théoriques et de la méthode pour construire ma recherche. A travers divers auteurs, ce chapitre me permet de développer le fil conducteur de ma recherche qui est « l'éducation sexuelle ». La deuxième partie se compose de l'analyse des données récoltées lors de ma recherche tout en ayant une distance critique sur les résultats et une comparaison avec la littérature sur le thème de l'éducation sexuelle. L'analyse est axée essentiellement sur les cinq thèmes suivants : le cadre institutionnel; les justifications des conduites par les éducateurs ; les interventions des éducateurs; les références des éducateurs et la collaboration avec les parents concernant l'éducation sexuelle. La troisième partie s'ouvre sur une discussion des résultats récoltés et donne des pistes d'interventions émergentes à ce travail.

B. Les concepts théoriques :

Dans la démarche de mon travail, j'ai formulé ma question de recherche de la façon suivante :

« Quelles représentations les éducateurs se font-ils de leur rôle dans le domaine de l'éducation sexuelle d'adolescents en difficulté individuelle âgés de 10 à 14 ans? »

Plusieurs objectifs sont ciblés dans mon travail. Mon premier est de connaître les représentations des éducateurs sur la prise en charge de l'éducation sexuelle des adolescents accueillis au sein de l'institution. Ensuite, j'identifie le type d'intervention ou de régulation que les éducateurs effectuaient dans leur quotidien. Je m'intéresse notamment à connaître les informations transmises par les éducateurs dans le domaine de la sexualité, les règles émises dans les institutions à ce sujet et les valeurs transmises concernant l'éducation sexuelle. Finalement, je cherche à comprendre quelles étaient les représentations des éducateurs sur la

répartition des rôles de l'éducation sexuelle entre les parents des adolescents et eux-mêmes. Mon but est de comprendre comment l'équipe éducative se situe et pose une limite à ses actions concernant l'éducation sexuelle et de repérer dans quelle mesure elle passe le relais aux parents des adolescents ou à des professionnels de la santé.

Dans le but de garantir la compréhension de ma question de recherche, je vais expliquer dans les prochains chapitres le sens des concepts suivants :

- les représentations
- l'éducation sexuelle
- l'adolescent (la période de l'adolescence)
- en difficulté individuelle
- les institutions

B.1 Les représentations:

Afin d'expliquer le sens donné aux « représentations » dans ce travail de recherche, je vais exposer une définition succincte tirée d'un ouvrage de D. Jodelet (1989). La définition suivante n'est pas détaillée mais donne une idée générale de la signification des « représentations ». Dans son livre « les représentations sociales », l'auteur définit que « les représentations sociales constituent des formes de connaissances, socialement élaborées et partagées, ayant une visée pratique et concourant à la construction d'une réalité commune à un ensemble social. » De plus, elle ajoute que « les représentations sociales concernent la façon dont nous, sujets sociaux, appréhendons les événements de la vie courante (...). » Pour elle, nous acquérons une connaissance spontanée que l'on a coutume d'appeler la connaissance de sens commun ou encore pensée naturelle, par opposition à la pensée scientifique. Cette connaissance (Jodelet, 1989) « se constitue à partir de nos expériences, mais aussi des informations, savoirs, modèles de pensée que nous recevons et transmettons par la tradition, l'éducation, la communication sociale. Aussi, est-elle, par bien des aspects, une connaissance socialement élaborée et partagée. »

Les éducateurs sociaux, dans ce travail, nous livrent bien leurs connaissances subjectives de la sexualité, forgées par un environnement et un contexte social qui leur sont propres. Ces connaissances que les éducateurs peuvent avoir ne sont pas scientifiques mais elles sont élaborées et partagées contribuent à construire une réalité commune.

B.1.1 Les représentations de l'éducation sexuelle auprès des adolescents en difficulté individuelle:

A présent, je vais expliquer l'importance que peuvent avoir les représentations en lien avec la prise en charge des éducateurs de l'éducation sexuelle auprès des adolescents.

Tout d'abord, je me réfère à l'expérience d'Alain GIAMI (2002) qui a effectué une enquête auprès des éducateurs et des parents sur les représentations de la sexualité des personnes ayant un handicap mental et vivant en institution. Je pense que cette enquête est similaire à la démarche que j'effectue dans ce travail. Dans son livre « l'ange et la bête », on découvre la vision des éducateurs, décrivant la sexualité des personnes en situation de handicap mental comme sauvage, dont le contrôle et la maîtrise leur échappent. La sexualité est perçue comme très primaire et bestiale; la tendresse et l'affectivité sont absentes. La masturbation reste une des figures les plus fréquente de la sexualité des personnes handicapées mentales. A ce sujet, il est intéressant de lire que Thomas Szasz (Giami, 2001), dans son ouvrage «The Manufacture of Madness » traduit en français sous le titre de « Fabriquer la folie », confirme « comment la médecine a construit la masturbation comme la cause principale de la folie et de tout un ensemble de troubles psychosomatiques et comment l'ensemble du dispositif éducatif s'est construit sur l'éradication de ce "mal" ». Ces travaux mettent en évidence l'importance accordée à la lutte contre la masturbation (forme spécifique de sexualité) qui entre dans un cadre général visant à l'éradication de la folie. La sexualité masturbatoire apparaît ainsi à la fois comme cause et conséquence de la "maladie mentale". De nos jours, la vision de la masturbation a évolué vers un acte normalisé et toléré par la société occidentale. Cependant, en lien avec mon travail de recherche, j'ai cherché à comprendre quelle est la représentation des éducateurs de la sexualité et plus spécifiquement de la masturbation des adolescents. Dans quelle mesure ces actes sont-ils acceptés et tolérés ?

De plus, dans le livre « l'ange et la bête » (Giami, 2002), le point de vue des parents des personnes en situation de handicap mental est exposé en parallèle. Il y apparaît qu'à l'opposé des éducateurs, les parents pensent que leurs enfants n'ont pas d'activité sexuelle. En effet, ils désexualisent littéralement leur enfant, comme l'exprime ce père en parlant de la sexualité de son enfant handicapé: « la sexualité se pose à 90% au point de vue des sentiments, au point de vue de l'acte, il n'y en a pas ». En lien avec ma recherche, quelle est la place de la sexualité au sein de l'institution ?

A travers cette lecture, j'ai constaté dans un premier temps qu'il existe un grand décalage entre les représentations des éducateurs et celles des parents concernant la sexualité des personnes handicapées. Deuxièmement, cette sexualité est perçue de façon négative ou est considérée comme inexistante, ce qui influence la prise en charge institutionnelle. En effet, suite aux représentations de l'entourage, on nie ou on s'applique à faire obstacle à la sexualité des personnes handicapées. Ainsi, les personnes handicapées sont désexualisées. Interdire les relations sexuelles dans les institutions permet d'assurer la cohérence des pratiques des éducateurs. Le point de vue de l'auteur Giami est intéressant pour ma recherche car il amène la question suivante : est-ce que les institutions pour adolescents désexualisent les jeunes

accueillis ? Quelle est la cohérence des pratiques des éducateurs s'occupant d'adolescents qui découvrent la sexualité ?

Pour mes recherches, j'ai cherché à comprendre si le même phénomène se produit dans les institutions pour les adolescents en difficulté sociale. Ainsi, je me suis demandée : pourquoi interdit-on les relations sexuelles dans les institutions pour jeunes ? Est-ce pour éviter d'être confronté à la sexualité des adolescents ? Est-ce qu'on « désexualise » les jeunes en difficulté sociale vivant dans des institutions ? Si oui, est-ce par crainte que la sexualité détourne ces jeunes du projet de socialisation que l'on a pour eux ?

Cette enquête m'a intéressé car elle montre que les représentations des éducateurs influent sur la gestion de l'éducation sexuelle des résidents. Ainsi, je vais mettre en lumière les représentations des éducateurs afin de comprendre comment ils prennent en charge la sexualité des adolescents.

B.2 L'éducation sexuelle:

B.2.1 Définitions:

Dans un premier temps, en me référant au « *Guide d'éducation sexuelle* », sous la direction de Rejean Tremblay (2001), je vais mettre en évidence les différents aspects de l'éducation sexuelle. Dans cet ouvrage, selon l'approche intégrative², il existe plusieurs aspects de l'éducation sexuelle ; les définir permet d'éclaircir en quoi consiste cette notion. Je distingue les quatre aspects suivants (Tremblay, 2001) :

Les aspects biologiques : soient les aspects relatifs à la vie organique (anatomie, physiologie, reproduction, maladie, contraception, infections sexuellement transmissibles (IST), sida).

Les aspects psychologiques : soient les aspects qui portent sur le psychisme de la personne (« genralité », développement psychosexuel, troubles sexuels, communication).

Les aspects affectifs : soient les aspects qui affectent la conscience humaine (sentiments, émotions, plaisir, amour, tendresse, gêne, honte, peur, agressivité).

Les aspects sociaux : soient les aspects relatifs à la vie de l'homme en société (juridiques, rôles sexuels, habitudes, comportements, normalité, morale ou religion, règles de conduite, équilibres personnels, valeurs).

[«] Une approche intégrative consiste à utiliser l'ensemble des approches utilisées par les spécialistes de l'apprentissage appartenant à des disciplines très diverses, elles-mêmes subdivisées en sous spécialités voire en "chapelles théoriques". Dans certains lieux de consultation on parle d'approche bio-psycho-sociale pour indiquer qu'on ne se réfère pas exclusivement à tel ou tel modèle théorique ». Cette définition est tirée du site Internet : http://pagesperso-orange.fr/jerome.grondin/Appinteg.htm, page consultée le 26 septembre 2009.

A présent, je vais chercher à donner une définition de l'éducation sexuelle qui englobe les aspects développés par Tremblay. Premièrement, le dictionnaire français nous donne une première définition de l'éducation sexuelle : « une éducation, information visant à apporter des éclaircissements sur les différences anatomiques et physiologiques des sexes, sur les rapports amoureux, la procréation, les mesures anticonceptionnelles, etc. et qui est dispensée essentiellement aux adolescents par les éducateurs, les médecins, les centres de planning familial, etc. » Cette définition est très générale et elle est centrée sur le fait que l'éducation sexuelle englobe l'information sur la dimension biologique de la sexualité.

Je me suis également dirigée vers le centre SIPE (sexualité, information, prévention, éducation) du canton du Valais, afin d'explorer sa définition. Selon le SIPE⁴, « *l'éducation sexuelle vise à informer, à stimuler la réflexion et à renforcer la capacité de l'individu à opérer des choix responsables dans les domaines de la sexualité et des relations humaines ».* Le SIPE ajoute que l'éducation sexuelle dispense une information claire sur le fonctionnement du corps et des organes sexuels ; la prévention du sida et des IST ; la prévention des abus sexuels et la prévention des grossesses non désirées. Cette définition explique l'importance d'informer sur la dimension biologique et sur la dimension psychologique où il faut stimuler la réflexion sur la sexualité. Cependant, la définition reste réductive et n'aborde pas les aspects sociaux et affectifs de l'éducation sexuelle.

Finalement, L'IPPF (la fédération internationale pour la planification familiale) donne une autre définition de l'éducation sexuelle. En effet, l'IPPF⁵ incite à adopter une approche de l'éducation sexuelle dite « intégrée ». Elle donne la définition suivante : « l'approche sexuelle intégrée (...) vise à doter les jeunes des connaissances, compétences, attitudes et valeurs dont ils ont besoin pour déterminer leur sexualité et s'y épanouir- physiquement et affectivement, individuellement et dans le cadre des relations avec les autres. Elle perçoit la sexualité de façon holistique⁶ et dans le contexte du développement affectif et social. Elle reconnaît que l'information à elle seule ne suffit pas. Les jeunes ont besoin d'avoir l'occasion d'acquérir des compétences essentielles et de développer des attitudes et des valeurs positives ». Cette définition englobe plusieurs dimensions de l'éducation sexuelle. Elle inclut davantage des dimensions affectives et sociales dans l'éducation sexuelle.

Pour mon travail de recherche, je pense que cette dernière définition, rédigée par l'IPPF, est la plus adéquate car elle touche toutes les dimensions de l'éducation sexuelle. L'IPPF précise que l'information ne suffit pas pour parler d'éducation sexuelle, ce qui nécessite de penser

Layal Medawar Travail de fin d'étude 10

³ « Le trésor de la langue française informatisée » ; <u>http://atilf.atilf.fr,</u> page consultée le 15 janvier 2010

⁴ Brochure de la fédération valaisanne des centres SIPE, Sion

⁵ Fondation suisse pour la santé sexuelle et reproductive ; <u>www.plan-s.ch</u>

⁶ Synonyme: globaliste

une formation avec des apports informatifs repris sous plusieurs angles et à différents moments; cela sous-entend un programme d'éducation sexuelle et une volonté institutionnelle pour le mettre en place alors que les éducateurs répondent davantage à des demandes au coup par coup. La définition de Jean Tremblay donne un complément à la définition de l'IPPF pour identifier les dimensions que les éducateurs prennent en compte en faisant de l'éducation sexuelle. Tous le long de mon travail, je me référerai à ces deux définitions en parlant de l'éducation sexuelle.

B.2.2 Les objectifs du Service Santé de la Jeunesse (SSJ) :

Afin d'explorer les objectifs visés pour l'éducation sexuelle en Suisse, je me suis dirigée vers les objectifs du Service Santé Jeunesse (SSJ)⁷. La tâche du SSJ est complémentaire au rôle de la famille ou des éducateurs sociaux dans le domaine de l'éducation sexuelle. Le sujet de la sexualité est d'abord abordé au sein du cercle familial. Les familles, selon leur origine, histoire, culture, etc. peuvent enseigner à l'enfant les pratiques et les façons de voir la sexualité et tout ce qui s'y rapporte. Le but du SSJ tend à mettre un cadre plus éthique concernant la sexualité. Dans le cadre de l'instruction publique, « le mandat est confié au SSJ dont les collaborateurs adaptent en permanence les objectifs aux besoins des jeunes en fonction de l'évolution sanitaire et sociale. »

Dans le cadre de l'éducation sexuelle en milieu scolaire, le SSJ a posé différents objectifs (Boumaref, et al, 2005) qui se déclinent en quatre grands thèmes, à savoir les objectifs généraux, intermédiaires, spécifiques et pédagogiques.

Objectifs généraux :

La ligne directrice des objectifs du SSJ est de promouvoir la santé physique, psychique et sociale des jeunes. Le SSJ vise la prévention des problèmes de santé et des risques liés à la vie sexuelle et affective, le développement d'attitudes et de comportements respectueux de soi et des autres ainsi qu'une représentation positive et valorisante de la sexualité.

Objectifs intermédiaires :

Ces objectifs tendent à la promotion d'un bien-être dans les relations intimes et à la prise de conscience des différences. Plus précisément, l'objectif est de promouvoir une conception de la sexualité comme source de bien-être, de plaisir, d'épanouissement et d'émancipation.

⁷ Service Santé de la Jeunesse ; Genève, http://www.geneve.ch/ssj/, page consultée le 12 septembre 2010

Objectifs spécifiques:

Ces objectifs sont centrés sur la prévention, que ce soit au niveau de la discrimination de l'orientation sexuelle, des infections sexuellement transmissibles ou des grossesses non désirées.

Objectifs pédagogiques :

Ces objectifs reposent sur une base tripolaire, c'est-à-dire l'information, le comportement et la prévention. Pour l'information, il s'agit de clarifier le vocabulaire relatif à la sexualité et aux organes sexuels ainsi qu'approfondir les connaissances sur l'anatomie et la physiologie sexuelles. Au niveau du comportement, il est question de montrer les différences entre femmes et hommes dans leurs perceptions et attentes du vécu sexuel ainsi qu'informer sur le développement physique et psychoaffectif et pulsionnel. Quand à la prévention, on entend apporter des connaissances essentiellement axées sur la réduction des risques liées à la sexualité, à savoir les IST ainsi que les grossesses non désirées. Ceci a pour but de garantir une liberté de choix dans l'exercice de la sexualité.

Ainsi, dans un souci de santé publique, la prévention, qui passe obligatoirement par l'information, est essentielle pour la prise de conscience et la responsabilisation de tout individu au sujet de la sexualité. Il est intéressant de constater que le SSJ se positionne en tant qu'un complément à l'information que peuvent apporter les parents ou les éducateurs sociaux (dans le cadre des institutions).

B.3 Les institutions:

Dans cette section, je vais éclaircir le concept « des institutions » et le sens qui lui est donné dans ce travail. Je me réfère aux travaux d'Erving Goffman (Amourous, 2005), qui définit le concept de l'institution totalitaire comme « un lieu de résidence et de travail où un grand nombre d'individus, placés dans la même situation, coupés du monde extérieur pour une période relativement longue, mènent ensemble une vie recluse dont les modalités sont explicitement et minutieusement réglées. » Je précise que les institutions auxquelles je recours dans mon travail correspondent à certaines caractéristiques de la définition des institutions totalitaires de Goffman. En effet, les adolescents sont placés dans une même situation pour une période relativement longue mais ne sont pas complètement coupés du monde. En général, les adolescents passent la journée à l'école ou sur un lieu d'apprentissage. Par contre, les sorties sont limitées aux week-ends et sont cadrées et décidées par les éducateurs. Le rythme des journées (le lever, les repas, les soirées, le coucher, etc.) est également réglé par les éducateurs. Quant aux institutions accueillant les adolescents en externat (les accueils de jour), la prise en charge se fait essentiellement à l'heure du midi et de 15h à 18h30. Les activités sont également rythmées par les éducateurs. Dans le cas des accueils de jour, on ne peut pas parler d'institutions totalitaires selon Goffman.

Goffman développe qu'il existe plusieurs types d'institution propres à nos sociétés. J'expose ici le type d'institutions auxquelles je recours dans mon travail et qui correspond à la définition de Goffman (Amourous, 2005). Il s'agit du type d'institutions « qui répondent au dessein de créer les meilleures conditions pour la réalisation d'une tâche donnée et qui justifient leur existence par ces seules considérations utilitaires (casernes, navires, internats, camps de travail, forts coloniaux et, pour ceux qui en occupent le communs, grandes maisons). »

Pour mon travail de recherche, je me suis tournée vers les institutions (ou foyers) accueillant des adolescents en internat et en externat. En effet, je distingue deux différentes structures :

Les foyers pour adolescents : ce sont des structures qui permettent aux jeunes de vivre en permanence dans le foyer en ayant un suivi éducatif à long terme; ils ont la possibilité de rentrer au domicile parental durant les week-ends (le retour à la maison des parents étant analysé et décidé par les éducateurs/trice et les parents selon la situation de l'adolescent).

Les accueils de jour : ce sont des structures qui accueillent les adolescents uniquement durant la journée (de 11h30 à 18h00) et donnent un suivi éducatif à court terme (durée de six mois à une année). Ainsi, une grande partie des activités des adolescents se passent en dehors du contrôle de l'institution. Ici, je souligne la différence avec les internats où les éducateurs ne sont pas considérés comme des substituts parentaux. Les éducateurs travaillent autant que faire se peut en collaboration étroite avec les parents des jeunes afin d'assurer un suivi éducatif visant à améliorer la situation de l'adolescent.

B.3.1 Les enjeux de la prise en charge de l'éducation sexuelle dans les institutions :

A présent, je vais développer quelques enjeux dans la prise en charge de l'éducation sexuelle dans ces institutions. Dans son livre « sexualité et handicap : le paradoxe des modèles», Maryline Brillet-Lepley (2001) explique les contradictions qu'il peut y avoir dans les modes d'action des travailleurs sociaux en lien avec la sexualité. En effet, elle expose le paradoxe qui existe dans les institutions qui ont l'intention de traiter les personnes en situation de handicap comme des adultes et qui, en même temps, dans l'action quotidienne les empêchent de décider de leur vie sexuelle et de la vivre selon leurs envies, ce qui est quasi le cas des foyers d'adolescents dans lesquels les jeunes interrogés dans ce travail vivent.

En un premier temps, l'auteur affirme la complexité de gérer la sexualité, de façon générale, en disant : « la sexualité peut se définir par ses fonctions biologiques et psychologiques, elle ne peut donc être réduite à la seule génitalité ; l'affectivité s'y inscrit pour part égale. (...) la situation est alors complexe : la problématique liée à la sexualité est à la fois celle du contrôle social et du vécu intime, du collectif et du privé, et la difficulté est toute entière dans la gestion des représentations ».

Ainsi, pour gérer la sexualité, il est nécessaire de prendre en compte les représentations du vécu intime mais aussi du collectif ce qui rend la tâche très complexe. A travers cette lecture, nous constatons la difficulté de la prise en charge de la sexualité dans une institution. En lien

avec mon travail de recherche, des questions émergent : comment les éducateurs gèrent-ils la sexualité des résidents ? Prennent-ils en compte le vécu intime et collectif en même temps? Qu'est-ce qui, de la génitalité ou de l'affectivité, peut se vivre dans l'institution? La sexualité est-elle tolérée mais uniquement hors murs de l'institution ?

Ensuite, l'auteur met en évidence la contradiction qui existe dans le projet pédagogique de ces institutions. En effet, ces institutions ont l'intention, dans le projet thérapeutique, de traiter les personnes en situation de handicap comme des adultes, mais, dans l'action, elles ne les laissent pas décider de leur vie sexuelle en limitant par exemple les manifestations extérieures de la sexualité. La sexualité ne peut exister entre les résidents que si elle est cachée, que si les éducateurs peuvent la soupçonner, sans qu'elle leur soit révélée par des actes. Par ailleurs, si la sexualité entre des résidents devait exister, il leur est recommandé de l'exprimer et de la vivre à l'extérieur de l'institution. En parlant de la mise en place des projets institutionnels, un éducateur exprime l'impossibilité de prendre en charge la sexualité des résidents: «Si on autorisait de façon très très claire la vie de couple ici, il paraît évident qu'il y aurait beaucoup de demandes et on serait obligé d'intervenir en disant non... et euh on risquerait de ne plus contrôler, (...) la réelle demande de vie de couple ». (Brillet-Lepley, 2001)

Cet extrait montre bien le décalage qui existe entre l'intention de mettre en place des projets qui répondent à des besoins et l'action réelle effectuée. Plusieurs questions émergent suite à cette lecture: existe-t-il des formes de sexualité qui peuvent être vécues au grand jour dans l'institution? Comment les éducateurs parlent-ils aux adolescents des lieux d'expression de la sexualité? Les éducateurs sont-ils dans un paradoxe des pratiques où ils préparent les adolescents à entrer dans le monde des adultes tout en leur interdisant de vivre leur sexualité le passage du stade d'enfant à un futur adulte sexué?

B.4 L'adolescence:

Dans ce travail, j'ai choisi de m'intéresser aux éducateurs travaillant avec des adolescents âgés de 10 à 14 ans et ceci pour deux raisons. Premièrement, la tranche d'âge des adolescents correspond à la période à laquelle les premiers signes de la puberté émergent, ce qui constitue une période intense de découvertes. Cette période comprend des changements physiques et psychologiques ce qui amène l'enfant à se poser des questions sur lui et sa relation avec son entourage. Deuxièmement, j'estime que c'est durant cette période que les éducateurs sont sollicités de façon intense à donner des réponses concernant l'éducation sexuelle et qu'ils jouent un rôle dans le développement de la construction de l'identité de l'adolescent.

B.4.1 Définition:

L'adolescence est une construction sociale relative à la société et l'environnement dans lequel l'individu se construit. C'est une période de développement qui se situe entre l'enfance et l'âge adulte. L'OMS (Organisation Mondiale de la Santé) (Mabillard, 1993) donne une

définition générale de l'adolescence mais qui reste représentative de la culture occidentale. Elle définit l'adolescence par le période durant laquelle:

- l'individu passe du stade de la première apparition des caractères sexuels secondaires à celui de la maturité sexuelle.
- Les processus psychologiques et les mécanismes d'identification cessent d'être ceux d'un enfant pour devenir ceux d'un adulte.
- Le passage se fait de l'état de dépendance socio-économique totale à l'état d'indépendance relative.

Ainsi, l'adolescence est une période de changements et le passage d'un statut d'enfant à un statut de futur adulte. C'est un processus durant lequel les changements se traduisent aux niveaux somatiques, cognitifs, psychologiques, sociaux, sexuels et affectifs. Tous ces changements donnent une importance à l'éducation sexuelle lors de la prise en charge des adolescents.

B.4.2 Le développement d'une identité sexuée:

Dans cette section, je vais développer le lien entre la période de l'adolescence et la sexualité. A l'âge de l'adolescence, l'identité du jeune se construit également sur le plan sexuel. Souligner l'identité sexuée montre l'importance de la sexualité ou même de l'éducation sexuelle lors de la période de l'adolescence.

Selon Le Maner-Idrissi (Boumaref, et al., 2005), « la notion d'identité sexuée recouvre l'aspect fondamental que constitue l'articulation entre la dimension biologique (il existe deux sexes) et la dimension psychologique (l'appartenance à l'un des deux groupes implique que tout individu doit intérioriser les caractéristiques définies culturellement) ». Les individus de sexe féminin et ceux du sexe masculin constituent deux groupes sociaux différents. A cette répartition biologique correspondent des rôles sexués, c'est-à-dire des rôles sociaux attendus culturellement pour chaque sexe. Ce processus fait partie intégrante de la construction identitaire. Devenir sexué demande à l'enfant de se conformer aux rôles et comportements attendus culturellement.

Le développement de l'identité sexuée se base tout d'abord sur la reconnaissance puis l'acceptation de la nouvelle image du corps. Cette image n'existe pas uniquement pour lui mais également pour autrui. Elle renvoie à la société et se structure sur le regard et le jugement des autres. Ainsi, l'adolescent est dépendant de son entourage: les parents, les autres adultes et les pairs.

Le travail de reconnaissance puis d'acceptation progressive du corps amène au sentiment d'identité. Le sentiment d'identité propre est acquis lorsque l'individu parvient à se sentir le même de façon permanente dans les différents secteurs de sa vie: sa sexualité adulte, ses

rapports avec l'autre sexe, ses ambitions et ses objectifs professionnels. De façon progressive, l'adolescent se construit une nouvelle identité. Il ressent le besoin de se séparer de ses parents pour pouvoir s'affirmer. Ce besoin d'autonomie se traduit généralement par un comportement de révolte et de quête de soi. L'adolescent passe par une phase de deuil en se déliant de tout ce qui touche à son milieu parental. Après cette phase de deuil, il découvre d'autres investissements sur lui-même et à travers ses relations sociales.

L'identité sexuée fait partie intégrante de l'identité globale. Sous cet éclairage théorique, en lien avec mon travail de recherche, je pèse l'importance de la sexualité durant la période de l'adolescence et l'importance d'un accompagnement au niveau de l'éducation sexuelle donnée par les parents ou par les éducateurs.

B.4.3 L'adolescence sociale :

Bien que ce thème n'ait pas de lien direct avec le sujet de l'éducation sexuelle, il me semble important de l'aborder car il met en évidence l'influence de l'entourage pendant la période d'adolescence. En effet, on distingue lors de la période de l'adolescence un changement social important. Ce changement succède à l'enfance, débute à la puberté et précède l'âge adulte. La définition suivante explique le sens de l'adolescence sociale : « La puberté provoque de grands bouleversements dans la vie d'un jeune garçon ou d'une jeune fille et l'adolescence est la période nécessaire à ces derniers pour réorganiser leur vie et adopter des comportements stables, permettant autonomie et épanouissement, autorisés et réclamés par le groupe social auquel ils appartiennent ». (Vaginay ; Balvet, 2002) Ici, c'est l'aspect social de l'éducation sexuelle qui est touché. La construction de l'identité sexuelle comportera aussi ces phases dans le domaine de la sexualité. On distingue trois phases de l'adolescence sociale :

- une phase d'opposition : (de 11 à 13 ans pour les filles ; de 12 à 15 ans chez les garçons) durant laquelle le jeune refuse tout ce qu'on lui propose ou qu'on lui demande. Il rejette l'ordre et la propreté, se réfugie dans la grossièreté et chahut, fuit les marques de tendresses.
- une phase d'affirmation de soi : (de 13 à 16 ans pour les filles, 15 à 17 ans pour les garçons) pendant laquelle l'adolescent revendique son indépendance et cherche à exprimer son originalité. Il soignera un look particulier, choisira des relations pas toujours recommandables, brisera les horaires en dormant le jour, etc. ou bien au contraire il se figera, devenant insaisissable et s'affichant comme un triste remord.
- une phase d'insertion sociale: (de 16 à 17 ans pour les filles, 17 à 18 ans pour les garçons) à l'issue de laquelle l'adolescent en a fini avec l'évolution de son corps. Il entre dans le monde du travail et des études et accepte mieux les adultes dans lesquels il se reconnaît.

B.4.5 Des indicateurs de l'éducation sexuelle lors de la période de l'adolescence:

Durant la période de l'adolescence, les jeunes rencontrent des questions liées à la sexualité que je développe dans ce chapitre. J'identifie ces questions comme des indicateurs de l'éducation sexuelle. Certains indicateurs comme « la masturbation » seront utilisés pour faciliter l'analyse de mes entretiens.

• La masturbation :

Au début de l'adolescence, le corps du jeune commence à changer et ainsi se manifeste une puissante poussée sexuelle au niveau génital. Les débuts de l'activité sexuelle se manifestent par l'émission de sperme chez le garçon et l'arrivée des premières règles chez la fille. « Les jeunes n'ayant pas de vie sexuelle partagée découvrent une pseudo-sexualité composée d'actes auto-érotiques associés à des fantasmes » (Mabillard, 1993). Ces gestes érotiques se traduisent par la masturbation qui est un apprentissage dit « normal » de la sexualité.

Le recours à la masturbation (Vaginay; Balvet, 2002) est fluctuant au cours de l'adolescence. A certaines époques la fréquence est importante : elle peut être quotidienne et même pluriquotidienne. La masturbation s'inscrit chez l'adolescent dans une recherche d'identité et de normalité du corps pour laquelle le groupe de pairs joue un rôle important. C'est pourquoi la masturbation peut devenir collective, peut être pratiquée devant l'autre et quelquefois sous forme de jeux homosexuels.

Dans le cadre d'une institution, comment les éducateurs gèrent-ils ces masturbations en groupe? Ont-ils les outils pour intervenir? Existe-il une différence entre l'intervention d'un éducateur homme ou femme?

• Le flirt:

Le dictionnaire sexuel⁸ définit le flirt comme un jeu de séduction entre deux personnes. Il n'implique pas forcément une relation sexuelle conséquente. En général, il se confine à la dynamique du jeu.

Pour l'adolescent, le flirt est une des stratégies d'approche utilisée sous forme de jeu et qui permet de développer sa capacité d'amour. Le flirt est une forme de langage corporel qui lui permet de s'exprimer sans s'engager physiquement. Cela se traduit par l'envie de plaire et de tester son pouvoir de séduction.

-

⁸ http://www.dictionnaire-sexuel.com/definition-f.html, page consultée le 24 juillet 2009

• L'état amoureux :

Dans son livre « Le choc amoureux », Alberioni F. (1993) nous explique que tomber amoureux est une nouvelle naissance que l'être humain vit. « L'amour naissant sépare ce qui était uni et unit ce qui est séparé; mais l'union se fait de façon particulière, car elle se présente comme une alternative structurale à une relation structurée. La nouvelle structure défie la structure ancienne jusque dans ses racines, la réduit à une chose dépourvue de toute valeur. » Ce nouvel état ne se produit pas immédiatement mais au cours d'un processus. L'amour naissant s'impose à nous et nous oblige à tout réorganiser et tout repenser en commençant par notre passé.

Les caractères de cette nouvelle naissance sont très présents durant la période de l'adolescence car c'est à ce moment que l'on se sépare de sa famille, de son monde, de ses valeurs, de l'enfance pour s'unir à d'autres personnes, d'autres partis et d'autres groupes. Alberioni (1993) nous explique l'état amoureux durant l'adolescence par les lignes suivantes : « l'adolescence représente donc l'âge où continuellement on meurt et on renaît à quelque chose d'autre, où, continuellement on expérimente les frontières du possible. L'adolescence est l'âge des coups de foudre, l'âge où se déroule sans cesse, des unions et des séparations dans une succession de révélations et de déceptions ».

B.5 En difficulté individuelle:

Avant de parler des adolescents « en difficulté individuelle », j'ai commencé ce travail en utilisant les termes (plus courant) d'adolescents « en difficulté sociale ». Ces termes émergent de mes différentes pratiques professionnelles où éducateurs, directeurs et membres des institutions parlent des adolescents accueillis en tant qu'adolescents en difficulté sociale. Cependant, définir la notion « en difficulté sociale » a été un exercice difficile car j'ai repéré une certaine ambiguïté de la part des institutions dans l'utilisation de ce terme. En effet, en me référant à ma propre expérience professionnelle, j'ai constaté que l'expression « les adolescents en difficulté sociale » se rapporte à des adolescents placés dans un foyer suite à une histoire de vie difficile et complexe. L'environnement familial ou la situation personnelle des adolescents en difficulté ne leur permet pas un développement adéquat et sécurisant. A mon avis, ces difficultés peuvent traduire par :

- des problèmes de dépendance aux substances (drogues, alcool) ;
- des troubles de comportement et d'opposition ;
- des actes délinquants (défier les lois : consommer des substances illégales, voler, agresser, etc.) ;
- des troubles de l'attachement ;
- des problèmes familiaux : conflits de loyauté, carence relationnelle et affective, maltraitance, comportements agressifs ;

des échecs scolaires et professionnels ;

A travers mes réflexions, j'ai réalisé que les difficultés sont liées au vécu individuel ou psychologique des adolescents dans un environnement insécurisant. Ces difficultés ne sont pas liées à un phénomène social mais plutôt à une situation personnelle. N'est-il pas plus juste de les nommer en tant que des adolescents en difficulté individuelle ?

A présent, je vais recourir au mémoire de fin d'études de Céline Dorsaz (2007) qui explique la notion des adolescents "en rupture sociale" afin d'affiner ma définition. Dorsaz relève que: "Ces adolescents sont confrontés à diverses situations: séparation, violence, dépendance, difficulté financière, manque d'amour, épreuves mal vécues, etc." Elle se réfère également au psychiatre Didier-Jacques Duché qui affirme que: « La grande majorité de ces jeunes appartient à une famille gravement dissociée ou inexistante. Ils n'ont pas connu la chaleur d'un foyer (...) la plupart des ces adolescents n'ont jamais connu la stabilité et la sécurité dont tout enfant a un impérieux besoin pour se développer et s'épanouir de façon harmonieuse. Beaucoup ont été placés de nourrices en nourrices, d'institutions en institutions, au gré des incohérences parentales ». À nouveau, ces deux définitions montrent la priorité sur la difficulté personnelle (liée à la personne) et non pas sociale. Les difficultés que rencontrent les adolescents ne sont pas liées à un concept social mais à un vécu individuel dans un environnement insécurisant. Ce sont ces difficultés personnelles qui engendrent une désintégration aux normes sociales et non pas le contraire.

Ainsi pour mon travail de recherche, je vise à parler des adolescents ayant des difficultés psychologiques ou personnelles et donc je retiens le terme « en difficulté individuelle ». Cela signifie que je parle des adolescents ayant des difficultés liées au vécu personnel vivant dans une institution.

C. Les hypothèses de recherche:

Dans la section suivante, je vais exposer les trois hypothèses que j'ai construites pour l'élaboration de ce travail. Ces hypothèses sont des postulats qui émergent de mes propres représentations lors ma pratique professionnelle :

- 1. Les éducateurs font de l'éducation sexuelle à l'intention des adolescents accueillis dans l'institution :
 - Au coup par coup, c'est-à-dire sans planification préalable, mais en réponse aux questions et événements qui se présentent dans leurs institutions.
 - En se référant à leur expérience personnelle de la sexualité plutôt qu'à des savoirs scientifiques.
 - En prenant peu en compte les valeurs des jeunes provenant d'autres cultures, voire d'autres religions.

- En impliquant peu les parents des adolescents.
- 2. La prise en charge de l'éducation sexuelle par les éducateurs consiste en l'apport des informations et l'orientation vers des lieux adéquats.
- 3. Dans les institutions, l'éducation sexuelle se traduit par des règles visant à interdire les rapports sexuels dans les établissements par crainte d'être désignés responsables des grossesses involontaires des adolescents.

D. La méthode:

D.1 Le terrain de recherche:

Mes recherches se sont déroulées dans différentes institutions accueillant des jeunes adolescents en difficulté sociale de la Suisse romande. Originaire du Jura bernois et logeant dans le canton de Vaud pour mes études, j'ai eu la possibilité de me déplacer dans les régions du Jura, le canton de Vaud et le canton du Valais. J'ai pu prendre contact avec cinq éducateurs travaillant dans des foyers pour jeunes et avec deux éducateurs travaillant dans un accueil de jour. A la différence des foyers pour jeunes, les « accueils de jour » travaillent avec des mandats à court terme et avec des adolescents qui ne dorment pas au sein de l'institution.

D.2 Population cible:

Pour ce travail de recherche, j'ai interrogé les éducateurs travaillant dans des institutions avec les adolescents âgés de dix à quatorze ans.

Pour garantir une qualité de mon travail de recherche, j'ai respecté les critères suivants dans le choix des personnes interrogées :

- Les éducateurs doivent avoir une formation d'une Haute Ecole Spécialisée (HES) ou équivalent.
- Pour garantir un échantillon équilibré, les personnes interrogées seront composées d'hommes et de femmes.
- Les éducateurs doivent travailler au sein de l'institution depuis au moins deux ans.

Je pense qu'il est fondamental que les éducateurs interrogés soient formés, pour d'un côté garantir la qualité de mes recherches et d'un autre côté, pour recueillir les avis et les propos de personnes qui ont l'expérience d'analyser, de prendre du recul et de questionner l'action éducative. Je ne fais aucune différence a priori pour le genre des éducateurs. Cependant, je trouve important que la personne interrogée ait travaillé avec les adolescents pendant au

moins deux ans. En effet, je pense que c'est le temps nécessaire pour assimiler le système de l'institution, donner correctement des informations concernant des sujets bien connus, être en mesure d'avoir une vision globale, de se mettre en position « méta » et finalement, d'avoir du recul sur le travail fourni.

Afin de se représenter l'échantillon d'éducateurs interrogés dans le cadre de mon travail de recherche, voici un tableau qui résume la population cible et le terrain des recherches :

Caractéristiques de l'échantillon :

Type d'institution	Canton	Genre de l'éducateur	Age de l'éducateur	Travaille dans l'institution depuis:	Formation HES/ équivalent:
Foyer pour jeunes	Jura	Homme	57 ans	17 ans	Oui
Foyer pour jeunes	Valais	Homme	28 ans	2 ans	Oui
Foyer pour jeunes	Valais	Homme	54 ans	10 ans	Oui
Foyers pour jeunes filles	Valais	Femme	28 ans	2 ans	Oui
Foyer pour jeunes	Vaud	Femme	35 ans	5 ans	Oui
Accueil de jour	Vaud	Homme	32 ans	7 ans	Oui
Accueil de jour	Vaud	Femme	29 ans	3 ans	Oui

D.3 La méthode de recueil des données :

D.3.1 L'entretien:

Dans la mesure où j'effectue un travail de recherche sur les représentations et les pratiques des éducateurs, la méthode de l'entretien m'a semblé la plus adéquate pour le recueil des données. Pour cela, je me suis référé au livre « l'enquête et ses méthodes : l'entretien » (Blanchet ; Gotman, 1992) qui explique l'importance des entretiens dans les enquêtes sur les représentations et les pratiques en disant : « ces enquêtes, qui visent la connaissance d'un système pratique (les pratiques elles-mêmes et ce qui les relie : idéologies, symboles, etc.) nécessitent la production de discours modaux et référentiels, obtenue à partir d'entretiens centrés d'une part sur les conceptions des acteurs et d'autre part sur les descriptions des pratiques. » Ainsi, l'entretien incite les interviewés à produire, voire construire un discours en situation d'entretien. Ces discours recueillis par les entretiens ne sont pas provoqués ni

fabriqués par la question (même si elle est construite par le processus de l'interlocuteur) mais par le prolongement d'une expérience concrète ou imaginaire.

L'avantage de l'entretien est qu'il révèle la logique d'une action et son principe de fonctionnement. L'enquête par entretien ne peut prendre les questions causales, les « pourquoi » mais fait apparaître les processus et les « comment. » (Blanchet, Gotman, 1992) Il faut préciser que l'entretien convient à l'étude de l'individu et des groupes restreints mais il est peu adapté et trop coûteux pour interroger un grand nombre de personnes. Ainsi, la principale limite de la méthode de l'entretien se pose par un problème de représentativité.

De plus, mon choix s'est posé sur cette méthode car je trouve que la question sur l'éducation sexuelle est une question encore largement implicite dans les institutions destinées aux adolescents. La question est peu formalisée et les interventions professionnelles sont encore largement laissées à la libre appréciation des éducateurs. Le sujet reste sensible, d'où la nécessité d'une mise en confiance de l'interlocuteur, ce qui est impossible d'établir par le biais d'un questionnaire.

D.3.2 Description de la méthode :

Les objectifs de l'entretien (Kaufmann, 2006) se résument par les points suivants :

- Mettre en évidence le sens que donnent les acteurs à leurs pratiques et aux événements
- Analyser les systèmes de valeur, les repères normatifs, les interprétations
- Analyser un problème précis

Le type d'entretien:

Pour mon travail de recherche, le type d'entretien que j'ai mené est **l'entretien semi-structuré.** La raison de ce choix s'appuie sur le fait de vouloir diriger l'interlocuteur dans les thèmes abordés tout en laissant la place à l'apparition de nouveaux thèmes de la part de la personne interrogée. Dans cette optique, j'explicite le mode de l'entretien structuré dans le paragraphe suivant.

L'objectif des entretiens semi-structurés (Kaufmann, 2006) est d'obtenir les points de vue, les réflexions et les observations de personnes qui ont une connaissance particulière, un statut particulier ou qui disposent d'informations auxquelles l'enquêteur ne peut avoir accès par d'autres moyens. Ce type d'interview suppose l'utilisation d'un **guide d'entretien**. Il s'agit d'une liste écrite de questions ou de thèmes qui devront être couverts pendant l'entretien. L'ordre et la formulation des questions peuvent cependant varier d'un participant à l'autre. Si l'enquêteur peut suivre des indices et les nouveaux thèmes qui se présentent tout au long de

⁹ Le guide d'entretien que j'ai construit se trouve dans la partie Annexe I de ce travail.

l'entretien, le guide comprend aussi un ensemble d'instructions claires concernant les principales questions à poser ou thèmes à sonder.

La conduite de l'entretien :

Pendant l'élaboration de mes entretiens, je me suis essentiellement servi de mon « guide d'entretien », composé de questions ouvertes, afin de donner une structure à l'échange avec les éducateurs. Je me suis également référée à certaines conduites définies par Kaufmann (2006):

Rompre la hiérarchie : affiner son style oral : avoir un ton proche de la conversation entre deux individus égaux. Il est important de faire attention à ne pas s'égarer du sujet. L'enquêteur veille à garder un équilibre dans l'échange.

L'enquête dans l'enquête : l'élément clé est la formulation des questions. Ainsi, l'enquêteur doit trouver la bonne question au bon moment en gardant en tête les objectifs, les hypothèses, les dires de l'informateur, sa fatigue, etc. De même, il faut être à l'écoute de son interlocuteur et y réfléchir. En cas de manque d'inspiration, l'enquêteur peut recourir à la technique de la relance ou se référer à sa grille établie au préalable.

L'empathie : l'enquêteur doit savoir rester modeste et discret. Il écoute attentivement, a une attitude sympathique, est réceptif et accueille très positivement tout ce qui est dit. Il est important de montrer son intérêt pour l'entretien et d'avoir la volonté de découvrir le monde de son informateur.

L'engagement : l'enquêteur doit avoir une présence forte ou discrète et personnalisée et doit savoir rester lui-même. Cela crée de l'interaction et permet à l'informateur d'avoir des repères à ses propos et de se livrer. L'anonymat doit être garanti à l'informateur pour le bon déroulement de l'entretien.

Les tactiques: est un instrument que l'enquêteur peut utiliser comme par exemple: le charme, la séduction, l'humour, etc.

Pour garantir l'aspect éthique de ma recherche, j'ai assuré le respect de quelques principes sociaux:

- En informant toute personne interrogée le sujet de mes recherches, le but et le déroulement de ma démarche¹⁰.
- En obtenant les autorisations des directeurs des institutions pour l'élaboration de mes recherches au sein de leur établissement.

¹⁰ La notice d'information destinée aux éducateurs se trouve dans la partie Annexe II de ce travail.

- En précisant aux personnes interrogées leur liberté et complète volonté de répondre aux questions posées.
- En garantissant l'anonymat des données.
- En sollicitant l'autorisation orale des personnes interrogées pour l'utilisation des données dans le but que le consentement soit éclairé.
- Durant l'entretien, en respectant l'avis, les réactions et les émotions des personnes interrogées.

D.4 Les thèmes en vue de l'analyse :

Pour élaborer mon guide comprenant les questions pour l'entretien, j'ai utilisé mes propres réflexions, l'aide de ma référente de terrain, conseillère en planning familial à Vevey et je me suis essentiellement rapportée à l'article : « la construction de la sexualité chez les professionnels de santé » (2006) afin de cibler les thèmes de mon travail. Mon travail d'analyse se compose de cinq thèmes principaux que j'expose à présent en expliquant mes choix :

Le cadre institutionnel : ce thème explore le rôle que l'institution joue dans l'éducation sexuelle des adolescents accueillis. Au travers de ce thème, je questionne le mandat de l'institution, c'est-à-dire les attentes de l'institution envers les éducateurs par rapport à l'éducation sexuelle. Ces attentes sont souvent rédigées dans les cahiers de charge destinés aux éducateurs ou parfois communiquées oralement par la direction. Je questionne également les règles concernant l'éducation sexuelle émises par les éducateurs et le sens donné à ces règles. Le but fondamental de ce thème est de comprendre quel est le cadre posé par l'institution concernant l'éducation sexuelle des adolescents. Un extrait de l'étude: « la construction de la sexualité chez les professionnels de santé » (2006) donne une vision sur le cadre institutionnel en lien avec la sexualité. Il y apparaît que « l'interdiction des rapports sexuels entre élèves dans les locaux de l'institution est clairement signifiée aux nouveaux venus en cherchant par là-même à prévenir d'éventuelles grossesses non désirées chez des jeunes filles mineures. » Malgré cette interdiction, cela n'empêche pas l'émergence de la sexualité chez les adolescents sous toutes ses formes: la curiosité envers l'autre sexe, les plaisanteries sexuelles entre les garçons, la masturbation ou encore l'éclosion des relations amoureuses. Il est intéressant d'observer que tout écart à cette norme imposée dans l'institution est sanctionné proportionnellement à la gravité de la faute commise, allant du simple appel à l'ordre par les éducateurs, passant par la convocation des parents jusqu'à l'exclusion du foyer. Cette étude m'a poussé à constituer le thème du « mode institutionnel » afin de comprendre les limites mises en place et de poser les questions par rapport au cadre des institutions. Qu'est ce qui est permis ou interdit ? Comment l'éducation sexuelle est-elle cadrée ? Dans quelle mesure ce cadre correspond-il à la réalité ? Ces questions seront traitées dans l'analyse des données de mon travail.

Les justifications des conduites par les éducateurs : ce thème traite les raisons qui poussent les éducateurs à intervenir concernant l'éducation sexuelle, la manière et dans quels buts dont celle-ci est transmise, et aussi quels thèmes sont abordés avec les adolescents. La lecture du paragraphe sur « l'encadrement normatif de la sexualité dans la sphère professionnelle » m'a aidé à construire ce thème. Il y apparaît que « en fonction des problèmes rencontrés à l'intérieur de chaque paradigme, les professionnels sont amenés à bricoler diverses stratégies par des mises à distance d'autrui, par le rappel des lois/normes socialement dominantes/structurantes ou encore par l'imposition de normativités professionnelles ». Dans mon travail, j'ai interrogé les éducateurs sur les stratégies mises en place en faisant de l'éducation sexuelle envers les adolescents.

Les interventions des éducateurs: le thème suivant englobe un grand nombre des interventions des éducateurs concernant l'éducation sexuelle des adolescents. Les interventions ont été construites avec l'aide de ma référente de terrain en touchant tous les aspects de l'éducation sexuelle: biologique, psychologique, affectif et social. Dans ce chapitre, je parle de l'éducation en fonction du genre de l'adolescent (garçon/fille) (aspect psychologique). Ce thème questionne si les éducateurs donnent une éducation sexuelle différente selon le genre de l'adolescent. Ensuite, il y a la gestion de la séduction dans la relation éducative (aspect social) où je questionne la gestion de la séduction entre éducateurs et adolescents. J'aborde également le thème de l'attention portée par les éducateurs à la religion ou/et la culture dans l'éducation sexuelle (aspect social) dans le but d'établir dans quelle mesure les éducateurs prennent en compte la culture de l'adolescent. Ensuite, je parle de la gestion par les éducateurs de la question de la masturbation (aspect social) : est-ce que la masturbation est tolérée ? Comment est-elle gérée? Je parle également des préventions des grossesses involontaires (aspect biologique) et de la gestion de la prévention des infections sexuellement transmissibles (IST) (aspect biologique). Par ce point, j'entends comprendre comment les éducateurs se donnent les moyens de faire de la prévention envers les adolescents. Ensuite, il y a le traitement par les éducateurs des abus sexuels (aspect psychologique). Ce thème touche aux déviances dans l'éducation sexuelle et ce que les éducateurs mettent en place pour les gérer. Finalement, je parle de l'affectivité dans l'éducation sexuelle (aspect affectif) où je détermine si les éducateurs abordent ce thème ou non avec les adolescents.

Les références des éducateurs: ce thème traite de la question des références que les éducateurs utilisent pour légitimer leurs interventions dans le domaine de l'éducation sexuelle. Je distingue les références personnelles ou de sens commun (relatif au vécu personnel), scientifiques (basés sur des connaissances recueillis dans des livres) ou professionnelles (en lien avec une expérience professionnelle précédente). L'enjeu de ce thème est de comprendre la source des informations ou les valeurs transmises par les éducateurs concernant l'éducation sexuelle. En me référant à la conclusion de l'étude : « la construction de la sexualité chez les professionnels de santé » (2006) il y apparaît qu'en l'absence d'un discours unanimement partagé et totalement arrêté en la matière, les professionnels se retrouvent dans l'obligation, pour continuer à fonctionner, de construire eux-mêmes leurs propres représentations, normes et valeurs définissant ainsi les contours

d'une sexualité socialement désirable (...) et tenter ainsi d'encadrer/orienter dans le « bon » sens les idéations et pratiques sexuelles des publics qu'ils côtoient. Dans mon travail, il s'agit de vérifier si les éducateurs sont également dans l'obligation de construire leurs propres références ou représentations de la sexualité en faisant de l'éducation sexuelle avec les adolescents dont ils s'occupent. Je vise ainsi à comprendre à quoi ils se réfèrent et s'ils encadrent selon un bon sens construit par la norme.

Le type de coopération que les éducateurs établissent ou non avec les parents dans le domaine de la sexualité: ce thème traite du point de vue des éducateurs sur le rôle et l'implication des parents dans l'éducation sexuelle de leurs enfants, dans quelle mesure ce rôle est partagé avec eux et comment sont définis les responsabilités de la gestion de l'éducation sexuelle. Je rends attentif au fait que ce ne sont que les points de vue des éducateurs qui sont interrogés dans ce travail. Ce thème émerge suite à la lecture du livre « l'ange et la bête » de Giami (2002), où il expose le décalage entre les représentations des parents qui pensent que la sexualité de leurs enfants en situation de handicap est inexistante et celles des éducateurs qui sont confrontés à gérer l'expression de la sexualité de ces mêmes enfants. Dans mon travail, il s'agit de déterminer dans quelle mesure les parents sont associés à l'éducation sexuelle de leurs enfants et comment les éducateurs font ou non appel à eux dans ce domaine.

D.5 L'analyse:

Pour ce travail, j'ai effectué une analyse qualitative – donc non quantitative – ainsi que thématique des données récoltées lors des entretiens. Par analyse thématique, j'entends une analyse qui « défait en quelque sorte la singularité du discours et découpe transversalement ce qui, d'un entretien à l'autre, se réfère au même thème. Elle ignore ainsi la cohérence singulière de l'entretien, et cherche une cohérence thématique inter entretiens. » (Blanchet; Gotman, 1992) J'ai procédé en mettant les éléments significatifs de chaque entretien dans un thème choisi au préalable. Cette manière de faire est adéquate au travail de recherche que j'effectue dans la mesure où « l'analyse thématique est cohérente dans la mise en œuvre de modèles explicatifs de pratiques ou de représentations, et non pas de l'action. » (Blanchet, Gotman, 1992)

E. Analyse des données:

E.1 Le cadre institutionnel en matière d'éducation sexuelle:

Dans la première partie de cette analyse, je vais examiner le rôle que l'institution entend jouer dans la gestion de l'éducation sexuelle. Je vais chercher à savoir si les institutions donnent un encadrement spécifique aux éducateurs qui font de l'éducation sexuelle. Quelles sont les règles émises en matière d'éducation sexuelle et qui les transmet?

E.1.1 Le mandat de l'institution en matière de l'éducation sexuelle:

Dans cette section, je vais étudier en détail ce que l'institution demande aux éducateurs de façon explicite - c'est-à-dire à travers un mandat rédigé dans leur cahier des charges- ou de façon implicite. Outre la forme écrite, ce mandat peut être également transmis oralement lors de réunions ou de colloques en présence de la direction.

Six éducateurs sur les sept interrogés affirment que leur institution ne leur demande pas clairement de faire de l'éducation sexuelle. Le mandat de l'institution peut être explicite, implicite ou encore inexistant. Si le mandat est implicite ou inexistant, l'éducateur exprime généralement comment, dans ses actions, il prend ou non cette dimension de la vie des adolescents lors des activités de la vie quotidienne; par exemple, au niveau de l'hygiène ou à celui du discours et des messages à transmettre en matière de sexualité. Malgré le fait que l'institution ne le demande pas, ces mêmes éducateurs affirment faire de l'éducation sexuelle en répondant à une demande des jeunes dans la vie quotidienne. Pour certains éducateurs, il n'y a pas de mandat clairement énoncé par la direction concernant l'éducation sexuelle. Cependant, cette mission leur semble « naturellement » occuper une place centrale car ils sont conscients que les jeunes dont ils s'occupent sont des adolescents et que cette période est marquée par la découverte de la sexualité. De plus, le traitement de la sexualité est sousentendue dans l'accompagnement du développement physique et psychique de l'adolescent accueilli ou bien fait partie intégrante de la mission de prévention de l'institution.

Pour un peu plus de la moitié des éducateurs (Jean, Christine, Maya et Pierre)¹¹, la mission de prévention en matière d'éducation sexuelle fait partie du travail des éducateurs sans que l'objet de cette prévention ne soit explicite. Maya pense que le mandat d'éducation sexuelle n'existe pas dans son institution. Elle nous explique : « Il n'y a pas un mandat clair mais mon directeur sait que moi je le fais et il est content de ça. Mais il n'y a pas tous mes collègues qui le font. » En valorisant ainsi l'éducation sexuelle faite par les éducateurs, le directeur officialise cette activité et la rend légitime; cependant ce mandat reste implicite et il en découle que tous les éducateurs ne pensent pas être dans l'obligation de le réaliser.

Layal Medawar Travail de fin d'étude 27

¹¹ Prénoms fictifs.

Pour Jean, si l'éducation sexuelle ne fait pas partie de son mandat, c'est qu'il n'a aucune formation spécifique dans ce domaine et que c'est aux écoles que les jeunes fréquentent d'y répondre. En le questionnant sur la réalité de tous les jours, l'éducateur répond : « Oui, on fait de l'éducation sexuelle c'est clair. Mais ce n'est pas plus de l'éducation qu'on dispense au quotidien. On prend aussi en compte les questions par rapport à la sexualité et à l'hygiène intime. Ce n'est pas un mandat ça fait partie du savoir être de l'enfant que nous on va aider. C'est aussi vrai qu'on fait un peu de l'éducation sexuelle en expliquant comment une relation peut être construite. » Pierre met ici en évidence le certain flou qui règne entre le mandat peu spécifique de l'institution à propos de l'éducation sexuelle et la réalité du quotidien du jeune. En effet, des interventions au niveau de la pratique de l'hygiène, de la transmission de normes de comportement, de la prévention des grossesses et des IST sont nécessaires, soient des actions que l'éducateur considère comme faisant partie intégrante de l'éducation sexuelle.

Parmi les sept personnes interrogées, un seul éducateur affirme que son institution lui demande de façon explicite de faire de l'éducation sexuelle. Il agit en répondant aux demandes des jeunes dont il s'occupe. L'éducateur spécifie qu'il répond aux questions que les jeunes lui posent, qu'il aide ceux qui ressentent des difficultés dans la relation avec le sexe opposé, qu'il parle des IST et qu'il fait attention aux violences qui s'expriment sous forme d'agressions verbales au sujet de la sexualité. Il affirme répondre aux questions des jeunes dans les limites de ses compétences, mais il les dirige également vers les professionnels de la santé tels le « Planning Familial » pour qu'ils soient bien informés. Il nous explique : « c'està-dire si le jeune a des questions bien précises, on veut bien y répondre mais on ne veut pas non plus se planter. Les professionnels qui sont dans ce domaine comme le Planning Familial ou le centre d'information c'est aussi leur travail et ils ont des compétences qu'on n'a pas, donc on préfère de temps en temps les renvoyer à eux ils prennent certaines choses en charge. » Dans ses propos, l'éducateur souligne avoir des limites dans ses interventions et qu'il y a un risque d'erreur dans la transmission des informations aux jeunes. Il affirme également ne pas avoir les compétences adéquates concernant la sexualité parce qu'il n'a pas de formation spécifique à ce sujet et donc qu'en cas de besoin, il dirige les jeunes vers des professionnels formés.

Les éducateurs assurent une prise en charge concernant l'éducation sexuelle sans mandat explicite ni clarification de leur rôle et de leurs limites et sans formation dans ce domaine, ce qui fait dire à l'un d'entre eux qu'une complémentarité avec d'autres professionnels du planning familial et des centres d'information est indispensable pour compléter, voire corriger ses propres informations. La mission de l'institution reste floue et ne correspond pas à la réalité de tous les jours où les éducateurs travaillent en utilisant leur bon sens comme le feraient des parents face à leur enfant et leur jugement concernant la sexualité. Ici, je fais un lien avec les propos du livre « les professionnels face à la sexualité des adolescents » (Huerre; Lauru, 2001) qui parle du rôle que jouent les institutions en matière d'éducation sexuelle. Il y apparaît qu'à l'opposé des institutions de jadis à dominante confessionnelle, actuellement « les institutions sont laïques et ignorent un modèle de conduite idéale à proposer aux enfants et aux jeunes qui doivent faire face à leurs propres pulsions érotiques, aux tentations du monde (médias, journaux, panneaux publicitaires, cinéma) et aux tentations de séduction

venant de leurs camarades du même âge ou plus âgés. Or, cette absence de doctrine n'est jamais explicitée devant les jeunes à qui on fait croire, au contraire, que l'institution représente un ordre de valeurs, qu'elle possède des normes et que les pensionnaires doivent se plier à ces valeurs et à ces normes. » L'ouvrage soulève que l'institution actuelle peine à uniformiser une norme commune à tous les membres d'une équipe éducative dans laquelle chaque élément possède ses propres valeurs et idéologies concernant la sexualité. Ce point de vue donne une piste d'explication au fait que le mandat institutionnel est flou, comme l'évoquent les éducateurs interrogés dans ce travail.

E.1.2. Les règles concernant la sexualité :

L'objet de ce chapitre est de comprendre quelles sont les règles concernant la sexualité émises par les éducateurs envers les jeunes.

Quatre éducateurs sur les sept interrogés disent que leur institution émet des règles concernant la sexualité et affirment les transmettre de façon explicite aux jeunes dont ils s'occupent. Ces quatre éducateurs affirment transmettre la règle suivante : l'interdiction des relations sexuelles au sein de l'institution. La raison de cette interdiction est le fait que les jeunes accueillis au sein du foyer n'ont pas atteint la majorité sexuelle. La règle vise aussi à protéger le jeune et à éviter d'augmenter ses difficultés. Certaines institutions vont jusqu'à émettre des règles précises comme de laisser les portes des chambres ouvertes quand des jeunes de sexe différent s'y trouvent.

Dans son témoignage, Albert admet que la règle interdisant les relations sexuelles est et peut être transgressée. Quel sens les éducateurs y donnent-ils? Est-ce que la règle de l'interdiction des relations sexuelles au sein de l'institution est posée dans le but de protéger les jeunes ou bien les éducateurs? Si un adolescent enfreint cette règle explicite, l'éducateur peut s'en réclamer pour prendre des sanctions, pour se protéger d'éventuelles attaques des parents ou autres autorités de surveillance. Expliciter des règles à l'intérieur de l'institution répond à un souci pédagogique, dont le mérite est de poser des règles claires et de protéger les jeunes en leur évitant des difficultés supplémentaires. Pour étayer cet état de fait, je me réfère au livre « les professionnels face à la sexualité des adolescents » (Huerre; Lauru, 2001) où est détaillé le sens donné à l'interdit des relations sexuelles au sein des institutions. Entre autres, les auteurs y développent le fait que « les adultes ont besoin de repères et d'étayage pour travailler autant que les adolescents ». Comme chaque professionnel arrive dans l'institution avec ses propres limites et son regard personnel sur la sexualité, il est important de préciser quels sont les normes et interdits dans l'institution. De plus, ce document explique que les adolescents se construisent une identité sexuelle au sein du foyer ce qui est une source de questionnement sur leur sexualité naissante et des difficultés personnelles. Il y est soulevé que « si les adultes sont dans l'évitement, la négation ou la dérision, les questions restent enfouies, et les images autour de la sexualité figées ». Ainsi, il apparaît souhaitable que les éducateurs puissent donner des réponses claires aux adolescents afin d'assurer une éducation sexuelle épanouie et réfléchie.

Les règles transmises par les éducateurs concernant les relations sexuelles peuvent être explicites ou implicites. Dans leurs propos, ils expliquent les raisons d'être de ces règles. Pour Pierre, l'interdiction des relations sexuelles au sein de son institution vise à protéger les jeunes : « La raison est qu'ici on n'a pas de jeunes qui aient atteint l'âge de la majorité sexuelle. De plus on n'a pas l'autorité parentale. Ils sont ici pour être protégés. » Dans son témoignage, il affirme instaurer une règle conforme aux lois de la confédération suisse concernant la majorité sexuelle et y ajoute le devoir de l'éducateur de protéger les jeunes dont il s'occupe. En effet, plus tard l'éducateur explique que l'institution accueille des jeunes abuseurs et abusés et qu'il doit être vigilant à ce que de tels actes ne se reproduisent pas au sein du foyer. Instaurer une règle explicite interdisant les relations sexuelles au sein de l'institution est ainsi un moyen de protéger les jeunes.

Trois éducateurs sur les sept interrogés affirment que l'institution n'a pas de règles concernant la sexualité. Ainsi, aucune règle sur la sexualité imposée par l'institution n'est transmise aux jeunes. Pour Jean et Christine, ce sont les parents qui sont responsables de gérer la sexualité de leurs enfants. Les éducateurs n'imposent aucune règle sur la sexualité mais peuvent donner des conseils aux jeunes. Ainsi, les éducateurs agissent selon les situations et les cas qui surviennent. Pour répondre aux situations, une éducatrice affirme travailler selon sa propre vision concernant la sexualité et selon ses valeurs. L'éducatrice vérifie-t-elle les valeurs auprès des parents? Il serait souhaitable que l'éducatrice questionne les parents sur leur avis concernant les valeurs transmises quand elle répond aux questions des jeunes.

Ces trois éducateurs affirment également ne pas émettre de règles explicites aux jeunes accueillis dans leurs institutions concernant l'éducation sexuelle. Plusieurs raisons sont évoquées par les éducateurs : pour Jean, l'interdiction des relations sexuelles n'a pas de sens au sein de son institution dans la mesure où c'est un accueil de jour où les jeunes ne dorment pas là. Il s'exprime ainsi : « Disons que de façon formelle il n'y a pas d'écrit interdisant la sexualité des jeunes dans l'institution. Mais normalement ils n'ont pas la majorité sexuelle donc ça serait assez mal vu... ». Dans son témoignage nous pouvons constater que Jean peut parfois être confronté à la gestion de la sexualité des jeunes mais cette gestion ne lui semble pas assez présente pour avoir une place significative dans son travail. Quand Jean évoque : « cela serait mal vu », sans préciser par qui. Par la direction? Par les parents? Qui porterait la responsabilité d'une telle situation? Quelle importance est donnée à l'éducation sexuelle dans cette institution?

Pour Christine, avoir des règles explicites concernant la sexualité n'est pas nécessaire au sein de son accueil de jour qui est un milieu dit « ouvert ». Pour elle, le bon sens des éducateurs concernant la sexualité suffit. De quel bon sens cette éducatrice parle-t-elle? Du bon sens commun à tous les éducateurs de son institution? D'un bon sens qui serait commun aux membres de la société? Peut-être que ce bon sens fait plus partie du registre du « feeling » que d'un discours construit; ce point en particulier sera développé plus tard lors l'analyse des références des éducateurs. On peut cependant se demander comment les enfants accueillis comprennent ce bon sens et également comment ils peuvent repérer ces règles implicites.

Finalement, pour Maria, son institution n'accueille que des jeunes filles et donc il n'y a pas de règles explicites concernant la sexualité. Mais elle ajoute : « vu que c'est des filles, il n'y en pas trop (en parlant des règles). Mais vu qu'elles ont des relations sexuelles, le but c'est qu'elles se protègent et qu'il n'y en ait pas une qui tombe enceinte ». Pour Maria, le risque de grossesse est central, c'est pourquoi elle les rend attentives aux moyens de contraception afin d'éviter une grossesse involontaire. Les éducateurs se doivent d'éviter une grossesse involontaire. Peut-être qu'ici il ne s'agit pas de règles implicites mais d'une action éducative sur l'utilisation de moyens contraceptifs pour prévenir des grossesses et des maladies. Dans ce cas, les éducateurs font de l'éducation sexuelle sans transmettre de règles explicites: ils ne veulent pas émettre d'interdiction des relations sexuelles, mais ils sont centrés sur la prévention de la grossesse, ce qui a toujours été la principale crainte des professionnels s'occupant d'adolescents et des professionnels travaillant en institution.

En résumé, il y a plus d'éducateurs qui émettent une règle explicite concernant la sexualité des jeunes dont ils s'occupent que d'éducateurs qui disent ne pas en transmettre au sein de leur institution. Une question importante émerge de ce chapitre, qui pourrait être intéressante à explorer dans un autre travail de recherche : quels sont les dispositifs mis en place par les institutions afin que les éducateurs puissent faire de l'éducation sexuelle sans prendre le risque d'être désignés comme responsables des actes des jeunes?

E.2 Les moyens mis à disposition par l'institution en matière de sexualité :

Dans ce chapitre, deux thèmes centraux seront développés. Le premier questionne qui des éducateurs ou de la direction déterminent les thèmes d'éducation sexuelle à traiter avec les jeunes. Le but est de savoir si la direction joue un rôle dans l'élaboration et l'explicitation des thèmes concernant la sexualité; dans quelle mesure l'institution explicite-t-elle les thèmes à aborder en éducation sexuelle? Le deuxième thème se porte sur les moyens (formation ou supervision) que l'institution met en place assure pour les éducateurs l'éducation sexuelle. Je me pencherai sur le type d'action effectuée par l'institution en termes de formation concernant l'éducation sexuelle.

E.2.1 Les thèmes sur l'éducation sexuelle :

Quatre éducateurs sur les sept interrogés affirment que les thèmes concernant l'éducation sexuelle sont déterminés par les éducateurs et le directeur de l'institution. Les éducateurs pensent que de façon générale, tous les thèmes sont déterminés par les éducateurs et le directeur qui se retrouvent durant des colloques. Les thèmes concernant l'éducation sexuelle peuvent en faire partie. Christine ajoute : « Mais c'est quand même assez rare qu'on amène des thèmes sur la sexualité. » On peut questionner les raisons qui empêchent les éducateurs d'aborder le thème de la sexualité. Estiment-ils que parler de l'éducation sexuelle ne soit pas fondamental? Quelle place l'institution donne-t-elle à l'éducation sexuelle dans le travail éducatif effectué? Maria pense que suite à des situations

vécues au quotidien, les éducateurs abordent les thèmes de la sexualité avec l'équipe en présence du directeur mais que cela reste rare. Elle évoque qu'il convient aux éducateurs de parler le moins possible de la sexualité. Peut-on parler de tabou concernant l'éducation sexuelle? Est-ce que parler de l'éducation sexuelle fait peur aux éducateurs ou plus simplement, ne savent-ils pas comment s'y prendre pour le faire? Ici, il est étonnant de constater que les éducateurs n'assurent pas le plus souvent de relais avec des institutions spécialisées dans ce domaine.

Une seule éducatrice affirme que personne ne détermine les thèmes sur l'éducation sexuelle au sein de son institution. Pour Maya, l'équipe éducative ne détermine pas une charge spécifique pour la sexualité. Il existe des échanges d'avis entre les collègues sur certains thèmes mais il n'y a pas de réflexions communes permettant d'élaborer des actions éducatives précises. Chaque éducateur évalue ce qu'il pense pouvoir faire pour gérer les situations abordant la sexualité. On peut remarquer que les éducateurs sont parfois livrés à eux-mêmes pour gérer l'éducation sexuelle des jeunes; cependant ils ne parlent pas d'échanges entre eux sur ce sujet que ce soit de manière formelle (colloques, réunions) ou informelle. La direction ne joue pas un rôle dans la gestion de la sexualité. A nouveau, on pourrait dire que l'éducation sexuelle ne fait pas l'objet d'interventions concertées ou de procédures établies au niveau de l'institution.

Deux des sept éducateurs interrogés affirment que les thèmes concernant l'éducation sexuelle sont déterminés par les situations du quotidien et les demandes des enfants. Jean affirme que son équipe ne met pas en place des activités pour parler de la sexualité avec les jeunes et ainsi elle ne détermine pas des thèmes sur l'éducation sexuelle au préalable. Il précise que l'équipe attend que l'enfant fasse une demande concernant la sexualité avant de mettre en place une activité qui répond à ses besoins. On peut souligner que les éducateurs ne font pas un travail de prévention concernant l'éducation sexuelle mais agissent en répondant aux situations qui se présentent. Suite à ces propos, dans le cas où l'enfant n'exprime aucune demande, l'équipe éducative ne risque-t-elle pas de ne jamais aborder la sexualité dans un foyer pour jeunes? Cependant Pierre affirme que le fait de gérer des situations lourdes au sein de l'institution telles que des abus sexuels a poussé les éducateurs à effectuer une réflexion sur l'éducation sexuelle et son importance. Les situations extrêmes sensibilisent l'équipe éducative à aborder l'éducation sexuelle dans une optique de prévention. Ce point sera approfondi plus tard dans cette analyse.

E.2.2 Les formations/ supervisions concernant l'éducation sexuelle :

Trois éducateurs sur les sept interrogés pensent que leur institution leur propose de faire de la formation continue ou de la supervision concernant l'éducation sexuelle. Ces éducateurs affirment que l'institution leur donne la possibilité de choisir les thèmes qu'ils souhaitent aborder durant l'année. Dans leurs propos, ils parlent des thèmes en général. Si les éducateurs ont besoin de parler de sexualité, ils peuvent le faire. Pour Gilles, l'institution met en place des supervisions et des formations continues à disposition dans le but d'aborder tous les sujets, y compris celui de l'éducation sexuelle. Ainsi, l'institution leur propose de faire de

la formation ou des supervisions sur l'éducation sexuelle dans la mesure où ces derniers en font la demande. On constate que les institutions adoptent le même système que les éducateurs avec les jeunes dont ils s'occupent: elles répondent aux besoins des éducateurs concernant la sexualité uniquement lorsque ces derniers le demandent.

Quatre éducateurs sur les sept interrogés pensent que l'institution ne leur proposent pas de faire de la formation continue ou de la supervision concernant l'éducation sexuelle. Ces éducateurs expliquent également que l'institution fournit les formations selon la demande des éducateurs. Cependant, ces éducateurs n'éprouvent pas le besoin d'aborder l'éducation sexuelle dans le travail. Ainsi, sans demande des éducateurs, l'institution ne met aucune éducation sexuelle en place. Maya ajoute tout de même être confrontée aux besoins des jeunes concernant la sexualité et elle y répond selon des compétences acquises durant un travail de recherche sur l'inceste. Ainsi, à défaut d'avoir un personnel formé, l'éducatrice est désignée de se charger de l'éducation sexuelle des jeunes selon ses acquis. On constate que les éducateurs auraient des demandes concernant l'éducation sexuelle mais ne les adressent pas à l'institution pour avoir des formations. Avec le système de l'institution, acquérir de nouvelles compétences est du ressort des seuls éducateurs.

E.3 Les justifications que les éducateurs donnent de leurs conduites :

Ce chapitre traite de la conduite des éducateurs concernant l'éducation sexuelle au sein des institutions. J'y aborde les questions suivantes : q'est-ce qui est à l'origine des interventions en matière d'éducation sexuelle? Dans quelles circonstances abordent-ils la sexualité? Comment transmettent-ils les règles? Quels sont les thèmes abordés? Le but est de comprendre quelle est la conduite des éducateurs au sujet de l'éducation sexuelle.

E.3.1 Les raisons à l'origine de leur intervention:

Dans cette section je vais chercher à comprendre comment se déroule la communication au sujet de la sexualité entre les éducateurs et les jeunes. A quel moment et dans quelles circonstances abordent-ils ce sujet délicat et intime ? Comment s'y prennent-ils ? Existe-il des planifications au préalable?

Tous les éducateurs affirment être sollicités à transmettre les règles concernant la sexualité au sein de leur institution. Ce même constat est souligné dans le livre « l'ange et la bête » (Giami, 2002) où les éducateurs sont poussés à gérer des situations de masturbation et des pratiques exhibitionnistes et voyeuristes de la part des personnes en situation de handicap. Parmi les témoignages récoltés, une seule éducatrice pense ne pas être sollicitée à transmettre les règles sur la sexualité. Cependant, durant son récit, Christine se rappelle avoir vécu une situation précise où elle devait intervenir et réalise qu'elle avait été sollicitée pour transmettre les règles sur la sexualité. Sans s'en rendre compte, l'éducatrice avait effectué de l'éducation sexuelle. Christine explique qu'elle était intervenue sur le comportement d'une jeune qui avait des contacts physiques très rapprochés avec les garçons. Elle avait agi en rappelant à la jeune

des règles de conduite, que bien que que l'institution n'avait pas établi de règles préalables concernant la sexualité. L'éducatrice avait donc posé une limite à la jeune selon une norme propre à sa vision.

Les éducateurs expliquent les différentes raisons qui les poussent à intervenir en faisant de l'éducation sexuelle. Quatre éducateurs sur les sept interrogés affirment aborder l'éducation sexuelle quand les jeunes de l'institution en parlent ou en font la demande. Les éducateurs disent ne pas chercher directement à parler de la sexualité avec les jeunes. Ils répondent uniquement aux demandes de la part des jeunes. Ils évoquent que les demandes des jeunes concernant la sexualité surviennent la plupart du temps durant le visionnement d'un film, la lecture d'un sujet sur la sexualité dans les journaux ou encore suite à des plaisanteries concernant la sexualité dans un groupe. Parmi eux, Maria et Pierre précisent qu'ils parlent de la sexualité ainsi que de leurs histoires amoureuses de manière privée et individuelle avec les jeunes car cela permet de conserver et respecter leur intimité, étant loin des commentaires et du regard de leurs pairs.

Deux éducateurs affirment aborder l'éducation sexuelle en rappelant les règles institutionnelles aux jeunes du foyer. Jean explique faire attention aux paroles des jeunes concernant la sexualité, en particulier en présence des plus jeunes d'entre eux. Pierre explique rappeler les règles sur la sexualité telles que : interdiction des relations sexuelles au sein de l'institution, maintien des portes ouvertes si deux jeunes se trouvent dans une même chambre et signalement aux éducateurs de la présence d'un autre jeune dans sa chambre. Pierre raconte : « Pour des jeunes de 16 ans qui ont des copains et des relations amoureuses, on maintient l'interdiction mais c'est clair s'ils sont sur le banc ensemble à la vue et font des bisous on ne va pas intervenir. Mais on demande aussi aux jeunes de ne pas venir dans les chambres de l'un et l'autre, qu'ils laissent toujours la porte ouverte et signalent aux éducateurs la présence d'un jeune. » Ainsi, l'éducateur reste flexible en voyant deux jeunes s'échangeant des bisous dans les alentours de l'institution. Par conséquent, on peut se demander si l'interdiction ne concerne que ce qui se passe à l'intérieur de l'institution.

Un seul éducateur sur les sept interrogés parle des circonstances particulières où les éducateurs prennent l'initiative de parler de la sexualité des jeunes. Albert explique qu'en accueillant des nouveaux jeunes dans l'institution, il peut avoir des informations dans leur dossier indiquant que le jeune en question a été confronté à une déviance sexuelle telle qu'un abus. Ainsi, les éducateurs ont une prise en charge individuelle de la situation en parlant de la sexualité avec le jeune et travaillent à l'aider à mieux gérer la sexualité dans une prochaine relation. Albert explique que si un tribunal fait la demande d'une aide à un jeune suite à des déviances sexuelles (telles que les tournantes), les éducateurs mettent en place un réseau thérapeutique afin d'aider le jeune. Plus tard, Albert évoque que les éducateurs parlent également de la sexualité avec les jeunes quand ces derniers ont enfreint des règles institutionnelles concernant la sexualité (telle qu'avoir des rapports sexuels au sein de l'établissement alors que cela est interdit). Dans ces cas précis, les éducateurs prennent l'initiative de parler de la sexualité avec les jeunes.

On peut constater que les éducateurs prennent l'initiative de parler de la sexualité avec les jeunes uniquement dans les cas extrêmes (comme les cas d'abus, l'enfreinte des règles institutionnelles sur la sexualité) où ils se sentent obligés d'intervenir. On pourrait se demander quelles sont les raisons de cette attitude « réactive à un événement » face à l'éducation sexuelle. Est-ce parce que les éducateurs ne se sentent pas à l'aise avec le sujet de la sexualité? Ou bien est-ce le manque de formation et de support de la part de l'institution pour les éducateurs en matière d'éducation sexuelle? Le fait de parler de la sexualité uniquement sur demande n'est-il pas un moyen d'éviter d'en parler? Cette prise en charge de la sexualité n'est elle pas risquée ? Prenons le cas où un adolescent est très timide et n'a pas les moyens ou de la facilité à parler de la sexualité avec les éducateurs. Est-ce que cela signifie que cet adolescent ne recevra pas d'éducation sexuelle dû au fait qu'il ne fait pas de demande à ce sujet? Est-ce que cet adolescent timide ne se mettrait pas davantage dans des situations à risque par défaut d'information et d'éducation sexuelle?

E.3.2 Les modalités de transmission des règles concernant la sexualité:

Dans ce chapitre, je vais chercher à vérifier comment le personnel éducatif fait de l'éducation sexuelle. Est-ce par l'apport d'informations et l'orientation vers des lieux adéquats ? Comment transmettent-ils les règles ? A quel moment ? Vers qui orientent-ils les jeunes au sujet de l'éducation sexuelle?

Quatre éducateurs sur les sept interrogés affirment transmettre les règles concernant la sexualité dès l'arrivée du jeune au sein de l'institution. Ces mêmes éducateurs affirment transmettre eux-mêmes les règles sur la sexualité et en présence du directeur. La manière dont les règles sont transmises diffère d'une institution à une autre. Les éducateurs expliquent que dès l'arrivée du jeune, l'éducateur référent (celui qui s'occupe du dossier du jeune) l'informe oralement des règles concernant la sexualité et lui fait signer une preuve qu'il en a pris connaissance. L'éducateur établit une sorte de contrat avec le jeune qui stipule qu'en cas de transgression, une sanction suivra. Le but est ainsi de le mettre de façon claire au courant des limites imposées par l'institution. Le fait que le jeune signe ce « contrat » en présence des parents décharge-t-il les éducateurs d'être responsables en cas d'actes sexuels au sein de l'institution? Est-ce un moyen de protection pour les éducateurs contre une éventuelle attaque de la part des parents? Dans leurs propos, les éducateurs affirment que les règles concernant la sexualité sont publiques et transmises de manière semblable à tous les jeunes. La règle est transmise sous forme d'information que le jeune doit prendre en compte.

Quatre éducateurs sur les sept interrogés expliquent transmettre les règles institutionnelles sur la sexualité en faisant du travail individuel avec le jeune. Gilles explique que selon la question du jeune, il décide de la traiter de façon individuelle ou bien avec tout le groupe des jeunes. L'éducateur vise à mettre à l'aise le jeune pour parler de la sexualité et enlever les tabous. Maya explique qu'elle réagit en fonction des paroles et des actes des jeunes. Elle dit: « on parle surtout avec les garçons qui ont une image assez négative de la femme et puis je réagis à ça. Quand ils disent « toutes des putes » je leur dis attendez de quoi vous parlez là ? On clarifie ça. Quand on trouve des revues pornographiques

on réagit aussi, on parle de ça. On leur dit qu'ils n'ont pas le droit parce qu'ils sont trop jeunes et après et de là expliquer que ce n'est pas ça l'amour, ce n'est pas ça la sexualité. » A travers les discussions en individuel avec le jeune, l'éducatrice travaille à transmettre des valeurs sur la sexualité et l'importance de l'amour. Dans cet extrait, Maya aborde donc les aspects sociaux de l'éducation sexuelle.

En faisant du travail individuel en matière d'éducation sexuelle, Albert porte une attention particulière en présence des jeunes adolescentes. Il évoque : « On fait attention avec les jeunes filles on essaie toujours quand même d'être deux pour pas qu'il y ait des déviances, pour notre protection à nous.» Selon Albert, quand l'éducateur travaille avec une fille, deux éducateurs sont présents pour la discussion. La présence à deux permet de protéger les éducateurs d'éventuelles accusations des jeunes, mais ne semble pas permettre de profiter de la complémentarité des compétences entre deux éducateurs. Ici, peut-on exclure qu'il y ait des déviances de la part des éducateurs envers des jeunes garçons? Avec la présence de deux éducateurs, la jeune fille peut-elle se sentir à l'aise pour parler de la sexualité ?

De manière générale, les éducateurs semblent s'exprimer davantage en termes négatifs, c'està-dire expliciter ce que la sexualité n'est pas, plutôt qu'en termes positifs sur ce que la sexualité pourrait offrir aussi bien dans le domaine physique qu'affectif ou social.

E.3.3 Les thèmes abordés ou non par les éducateurs en matière d'éducation sexuelle:

Dans ce chapitre, je vais chercher à mettre en évidence ce qui est transmis sur la sexualité et les thèmes que les éducateurs abordent avec les jeunes. Cela permettra de comprendre quelles sont les interventions nécessaires du point de vue des éducateurs sur la sexualité auprès des jeunes.

Six éducateurs sur les sept interrogés pensent qu'ils doivent aborder les thèmes de la prévention des IST, la prévention des grossesses et l'utilisation des moyens contraceptifs. Les éducateurs pensent que leur devoir est de répondre aux questions des jeunes tout en donnant des réponses adaptées à leur développement. On peut constater que ces éducateurs abordent les aspects biologiques de l'éducation sexuelle. Ainsi, ils ne disent pas devoir parler des sentiments des jeunes, de la tendresse ou de la gêne qu'ils peuvent connaître. Ils abordent les aspects biologiques de la sexualité dont les mécanismes sont peu sujets à caution. Sont-ils plus faciles à aborder que la dimension affective de la sexualité où les réponses sont plus différenciées et touchent davantage à l'intimité? On peut supposer que les éducateurs n'abordent pas les thèmes les plus intimes mais restent dans une position d'informateurs sur les aspects biologiques.

Rarement les éducateurs abordent l'aspect affectif et social de l'éducation sexuelle avec les adolescents. Christine pense que les jeunes reçoivent assez d'informations sur les méthodes contraceptives à l'école mais qu'il serait nécessaire de questionner l'adolescent sur la place des sentiments durant les rapports sexuels. Le rôle de l'éducatrice devrait être de parler des relations affectives, c'est-à-dire parler des émotions et des sentiments lors des relations

sexuelles. Durant l'entretien, l'éducatrice a souligné l'importance d'aborder l'aspect affectif de l'éducation sexuelle. Maria pense qu'il est important que le jeune soit conscient des conséquences, des risques et des responsabilités qu'il devra assumer en ayant des relations sexuelles. Elle ajoute qu'il est important de parler du sens que les jeunes filles donnent à l'acte sexuel pour elles et non seulement pour leurs partenaires. Pour Maya, il est nécessaire d'aborder les thèmes concernant la relation entre les deux partenaires avec les jeunes. Elle parle d'acquérir une certaine maturité qui permettra au jeune de savoir ce dont il a envie et connaître ses limites lors d'un acte sexuel. Elle explique : « Je parle de la relation, de la confiance et de pouvoir lui dire comment c'est important de créer un lien avec son partenaire pour pouvoir dire « non là ça me fait mal ou je n'ai pas envie » que ça ne sera pas une preuve de maturité justement de passer à l'acte sans en avoir envie ». Avec les garçons, Maya discute que les scènes pornographiques que l'on peut voir à travers les médias ne sont qu'une partie de la réalité. Elle sensibilise les jeunes sur l'importance d'avoir une relation d'amour en respectant son partenaire. Ici, l'éducatrice différencie ses interventions en fonction du sexe du jeune et surtout des représentations de chacun des sexes, ce que je vais développer plus loin.

E.4. La prise en compte du contexte par les éducateurs dans le domaine de la sexualité :

Les éducateurs comme l'ensemble des travailleurs sociaux ont tendance à privilégier les explications internes (liées à la personne) (Desrumaux-Zagrodnicki, 1998) que les explications externes (liées à l'environnement, à la société). Dans ce chapitre, il me semble important de me faire une idée sur comment les éducateurs prennent en compte les explications externes et plus particulièrement leur comportement dans leurs interventions sur la sexualité.

E.4.1 L'éducation en fonction du genre de l'adolescent (fille /garçon) :

Dans cette section, je vais chercher à savoir si les éducateurs donnent une éducation sexuelle identique ou différente selon le sexe du jeune (garçon ou fille). Le but de ma question est de savoir de quelle manière les éducateurs interviennent auprès des jeunes. Quelles sont les valeurs transmises en abordant la sexualité?

De façon unanime, les éducateurs affirment qu'ils donnent une éducation sexuelle différente pour les garçons et les filles au sein de leur institution. Les éducateurs mettent en avant que le développement physique et mental lors de l'adolescence est différent pour les filles et les garçons. Ainsi, les besoins et les questionnements des filles et des garçons ne seront pas les mêmes. Gilles explique que certains sujets intéressent davantage les adolescents selon leur genre. Il donne l'exemple qu'une fille sera plus intéressée par le sujet de la grossesse que les garçons. Christine et Albert pensent que les garçons et les filles n'ont pas les mêmes sentiments face à l'amour. Christine affirme qu'à la différence des filles, les garçons ne réalisent pas l'importance de la relation entre deux partenaires qui ont des relations

sexuelles. Albert pense que les filles sont davantage à la recherche des sentiments dans une relation amoureuse à la différence des garçons qui sont intéressés par l'acte sexuel en soi.

Seule Maria pense qu'elle donne le même message aux jeunes mais la manière diffère selon le sexe. Pour elle, garçons et filles n'ont pas la même maturité au même âge. On retrouve la notion de différence dans le développement mental et social chez les adolescents filles ou garçons dans le chapitre « l'adolescence sociale » développé par Vaginay Balvet (2002) dans les concepts théoriques de ce travail. Il est souligné que les filles adolescentes entrent plus rapidement dans une phase d'opposition, d'insertion sociale et d'affirmation de soi que les garçons. Filles ou garçons vivent leur adolescence de manière différente. Dans ce travail, les éducateurs adaptent leur intervention selon le sexe du jeune ce qui est similaire à la théorie développée par Vaginay et Balvet.

On peut constater que les éducateurs se réfèrent à leurs propres représentations de la sexualité chez les filles et les garçons. Ces représentations jouent un rôle dans les actions et interventions menées auprès des jeunes. Dues aux différentes représentations, les interventions des éducateurs seront différentes. Ainsi, le même jeune qui interagit avec différents éducateurs peut avoir diverses valeurs transmises concernant la sexualité. Comment l'adolescent peut-il gérer une telle diversité? Si l'institution déterminait clairement les valeurs à transmettre, les interventions des éducateurs ne seraient-elles pas similaires - ce qui ne mettrait pas l'adolescent dans une situation confuse?

Aucun éducateur ne parle de l'homosexualité avec les adolescents. Peut-être ce sujet reste encore tabou ou il n'est pas vraiment intégré dans les représentations des éducateurs.

Les propos recueillis lors de mes analyses sont analogues aux résultats d'une enquête sur le «Contexte de la Sexualité en France» (2007) où il est exposé que « les résultats de l'enquête traduisent une diversification des expériences sexuelles et affectives. Mais si les écarts entre les femmes et les hommes se réduisent, leurs comportements continuent toujours à être perçus selon des critères bien distincts, et vécus différemment par les intéressés. Un clivage persiste entre une sexualité féminine, qui renvoie avant tout à l'affectivité et à la conjugalité, et une sexualité masculine, dont la diversité et la dimension physique apparaîtraient essentiellement comme des caractéristiques biologiques». Il est intéressant de constater que les représentations de certains éducateurs que j'ai interrogés soulignent également le clivage qui existent entre une sexualité féminine axée sur l'aspect affectif et une sexualité masculine qui reste davantage sur le plan mécanique.

E.4.2 La gestion de la séduction dans la relation éducative :

Le but de l'analyse suivante est de comprendre comment les éducateurs gèrent la séduction des jeunes au sein de l'institution. Dans ce chapitre, je cherche à connaître les méthodes de gestion que les éducateurs mettent en place concernant l'éducation sexuelle. Ici, je compare mon analyse à l'étude sur « la construction de la sexualité chez les professionnels de santé » (2006) où le thème de l'érotisation de la relation et sa gestion est traité. Il y apparaît que « du

point de vue des professionnels interrogés, la sexualité est vécue avant tout comme un problème, un facteur « anomique » dans l'institution (sanitaire ou socio-éducative) car suscitant des émotions déstabilisantes pour les intervenants qui ne peuvent plus assumer leurs rôles sociaux habituels. Dès lors, il convient de juguler/canaliser cet élément émotionnel perturbateur par tous les moyens disponibles afin de le domestiquer pour l'intégrer dans le fonctionnement quotidien des acteurs sociaux. » Dans quelle mesure les éducateurs interrogés lors de ma recherche ont adopté ce système? En un premier temps, je vais développer les résultats de mon analyse et ensuite je soulignerai les similitudes avec l'étude que j'ai évoquée précédemment.

Lors des entretiens, deux éducateurs affirment être peu confrontés à de la séduction de la part des jeunes dans leur travail. Gilles et Christine pensent qu'il y a peu de séduction mais parlent plutôt d'une complicité entre le jeune et l'éducateur. Gilles dit qu'à force de connaître le jeune, l'éducateur construit une complicité qui peut être bonne dans la mesure où l'éducateur reste professionnel.

Trois éducateurs parlent de poser un cadre ou de mettre une limite aux jeunes en cas de situation de séduction. Jean et Maya expliquent mettre une limite physique en expliquant au jeune qu'il n'est pas à la bonne distance. Sans heurter ses sentiments, les éducateurs disent au jeune se sentir gêné par son comportement et lui proposent une bonne distance. Jean s'exprime en disant : « Il y a la séduction qui est plus que je t'aime bien où ce n'est pas clair pour l'enfant et là c'est une approche où je dis là on est dans un cadre trop près... « Je suis un adulte ce n'est pas comme ça que tu dois te comporter avec moi. T'es un peu envahissant là. » On essaie de ne pas casser le jeune, mais de remettre le cadre en disant on n'est pas à la bonne distance et que moi ça me gêne. »

Maria dit expliquer au jeune que ce mode de communication ne fonctionne pas avec elle et lui demande d'arrêter. L'éducatrice pense que les phénomènes de séduction se passent davantage entre les genres féminins et masculins qu'entre les personnes de même genre. Les jeunes utiliseraient ce moyen pour obtenir ce qu'ils souhaitent.

Albert explique que s'il ne sent pas à l'aise, il éprouve le besoin d'avoir un collègue avec lui afin de garder une relation sécurisante ou une bonne distance avec le jeune. Il pense que si l'éducateur est clair avec lui-même au sujet de la séduction cela permettrait une bonne relation. Plus loin dans son récit, Albert explique qu'il peut avoir des situations où un stagiaire tombe amoureux d'un jeune dont il s'occupe. Dans ce cas-là, l'éducateur stagiaire arrête toute relation avec le jeune. L'institution met en place un règlement qui interdit une relation amoureuse entre l'éducateur et le jeune. Albert pense que l'éducateur ne peut pas entretenir une relation amoureuse et professionnelle en même temps.

A présent, je vais revenir à l'étude citée au début de ce chapitre où il est développé que « les manifestations de la sexualité du patient (ou de l'adolescent dans cette recherche) mettent le plus souvent les praticiens mal à l'aise, en induisant chez lui eux/elles une certaine « gêne » pouvant les entraver dans l'effectuation de leur tâche ». Cette « gêne » est exprimée dans mon analyse quand Albert dit « qu'il ne sent pas à l'aise ». Plus loin, l'étude explique que

pour gérer ces manifestations de la sexualité ou cette séduction, les professionnels vont développer des stratégies défensives qui tendent à désexualiser ou désérotiser la relation avec l'usager. « Il s'agira de développer des conduites d'évitement fondées sur des normes relationnelles transmises durant leur formation initiale et affinées au cours de l'expérience professionnelle. » Ainsi, dans l'analyse de ma recherche, je distingue les stratégies défensives de la part des éducateurs de « mise à distance », de « mises des barrières » et de « recadrage en présence d'un collègue »

E.4.3 L'attention portée par les éducateurs à la religion et la culture dans l'éducation sexuelle :

Dans ce travail, je cherche à identifier de quelle manière les éducateurs font de l'éducation sexuelle en prenant en compte ou non la religion et la culture du jeune. Dans un premier temps, je me réfère aux lignes directrices de l'éducation sexuelle de l'association Profa qui assure des prestations en matière de santé sexuelle, de grossesse, de sexualité, de relations de couple, ou à ceux et celles qui ont subi des infractions d'ordre physique, sexuel ou psychique dans le canton de Vaud. Dans un paragraphe sur la diversité culturelle et religieuse en matière d'éducation sexuelle, Profa¹² affirme que « les différences religieuses et culturelles seront prises en compte, aussi bien au niveau des parents, des enfants, que des adolescents, dans le but non seulement d'éviter tant que faire se peut de placer les enfants en porte-à-faux par rapport à leurs références familiales et sociales, mais encore d'enrichir les uns et les autres de ces différences. » Par conséquent, Profa incite à ce que la culture et la religion soient prises en compte lorsque les professionnels font de l'éducation sexuelle.

Cinq éducateurs sur les sept interrogés affirment aborder l'éducation sexuelle en prenant en compte les pratiques religieuses et culturelles du jeune. Différentes explications ont été évoquées par les éducateurs qui affirment prendre en compte les pratiques religieuses et culturelles du jeune. Cependant, l'ensemble du contexte n'est pas pris en compte, pas plus que les conséquences pour le jeune de se distancier des valeurs familiales, ni des stratégies que ce dernier va mettre en place pour vivre le mieux possible cette prise de distance. Maria et Christine expliquent ne pas donner un avis précis ou transmettre au jeune une valeur au sujet de la religion et de l'éducation sexuelle. Christine précise travailler à amener le jeune à avoir une réflexion sur son rapport à la religion sans transmettre des valeurs personnelles. Jean pousse également le jeune à avoir une réflexion sur la place de la religion dans sa vie et le sens qu'il lui donne. L'éducateur fait exister la différence religieuse et laisse le jeune expliquer sa vision. Albert et Pierre opèrent une distinction entre ce qu'est la religion des parents et les croyances des jeunes.

http://www.profa.org/cms/documents/Lignesdirectriceseducationsexuelle.pdf, page consultée le 22 octobre 2010

Les éducateurs cherchent d'abord à se faire une idée de ce que les jeunes se sont appropriés ou non des croyances religieuses de leurs parents ou de leur culture d'origine, ce n'est qu'après avoir vérifié quelles étaient les croyances des jeunes qu'ils vont décider comment parler de sexualité avec eux. Ces éducateurs prennent davantage en compte les convictions religieuses du jeune et peu les contraintes que la famille fait peser sur eux s'ils s'écartent des normes familiales. Ils semblent passer peu de temps à examiner les répercussions des décisions des jeunes en matière de sexualité dans leurs relations avec leurs familles. Même si le contexte religieux est tenu en compte au niveau du jeune, ils ont tendance à considérer le jeune comme un libre penseur dont les prises de position et les modes de vie n'ont pas ou peu à être pensés en fonction de leur appartenance à un groupe de référence qui va exercer une influence sur eux. La situation est ambiguë, la religion et la culture de l'adolescent sont prises en compte mais peu les conséquences des divergences des jeunes avec leurs familles.

Deux éducateurs sur les sept interrogés affirment ne pas aborder l'éducation sexuelle de façon différente selon les pratiques religieuses et culturelles du jeune. Gilles et Maya déterminent leur rôle en tant qu'informateur auprès des jeunes au sujet de la sexualité. L'information transmise au jeune sera la même sans prendre en compte des différences religieuses. Pour ces éducateurs, tout se passe comme si la sexualité ne comportait pas de dimension culturelle et que celle-ci n'influait pas sur les modes de régulation à adopter. Pour Gilles, il est fondamental de faire de la prévention de la grossesse et des IST même si cela ne correspond pas aux idées religieuses du jeune et de ses parents. Pour Maya, il est important qu'une jeune fille comprenne les changements physiques de son corps malgré les différences religieuses. Maya effectue une différence entre la religion des parents et celle des jeunes.

Parfois, les éducateurs établissent une différence entre la religion des jeunes et celle des parents. Ils questionnent le jeune sur la place de la religion dans sa sexualité tout en expliquant les droits suisses. Par contre, ils traitent du problème de la sexualité comme si l'individualisation du jeune par rapport à sa famille avait la même signification qu'en Suisse. Ils considèrent le jeune comme indépendant de sa famille alors qu'il fait partie d'un collectif qui ne peut prendre ses décisions sans référence au groupe, à la famille. Ici, les lignes directrices de l'association Profa ne sont pas respectées. Ayant vécu personnellement un choc culturel et religieux en lien avec la sexualité en migrant en Suisse, je pense que le fait que le contexte familial ne soit pas pris en compte risque d'être très déstabilisant pour le jeune. Au vu des affirmations des éducateurs interrogés, je pense qu'un conflit de loyauté se pose où l'adolescent sera tiraillé entre les valeurs familiales et celles transmises dans l'institution. Ce conflit de loyauté peut être désécurisant pour le jeune et une source d'angoisse considérable qui s'ajoute au mal-être dû à la période d'adolescence. Il serait peut-être souhaitable pour éviter cet écueil que les éducateurs discutent avec les jeunes des conséquences pour lui de se distancier des valeurs familiales et religieuses, ce qu'ils ne font spécialement pas.

E.4.4 La gestion par les éducateurs de la question de la masturbation :

Dans le chapitre suivant, je vais viser à comprendre de quelle manière les éducateurs interviennent pour gérer la masturbation des jeunes. Le but de cette question est de savoir si

les éducateurs discutent de la masturbation avec les jeunes. De quoi parlent-ils? Qu'est-ce qui est transmis?

Cinq éducateurs sur les sept interrogés disent parler de la masturbation avec les jeunes dans les institutions. Les éducateurs affirment parler de la masturbation dans le but de normaliser l'acte et que le jeune ne se sente pas coupable en se masturbant. Albert explique aux jeunes qu'il est important de respecter l'intimité de chacun. Il explique que les jeunes ont besoin de vérifier que les actes qu'ils font sont acceptables par la société. Pierre et Maya affirment parler de la masturbation avec les jeunes en leur expliquant les endroits pour se masturber. Ils expliquent par exemple que le jeune ne peut pas se masturber au salon qui est un lieu public où d'autres personnes peuvent se trouver et que la masturbation se passe dans les pièces intimes telles que la chambre du jeune. Maya souligne que la masturbation masculine est davantage tolérée que la masturbation féminine. Pour elle, la masturbation féminine reste un tabou. L'éducatrice développe: « Je pense que la masturbation est beaucoup plus ouverte chez garçons que chez les filles où elles ressentent une honte. Et je trouve qu'un garçon qui se touche ça se fait et on le sait mais une fille qui se touche c'est moins toléré. Alors elles ne connaissent pas leurs zones érogènes. Mais la masturbation féminine reste un tabou et je trouve que ça reste mal vu de dire à une fille c'est normal de se masturber que de le dire à un garçon.»

On peut constater que dans les récits précédents, les éducateurs affirment transmettre une norme sociale aux jeunes : « la masturbation est normale durant l'adolescence ». Cependant, Maya estime que la masturbation féminine n'est pas aussi reconnue socialement que la masturbation masculine.

Deux éducatrices sur les sept interrogés affirment qu'elles ne parlent pas de la masturbation avec les adolescents dont elles s'occupent car elles se sentent mal à l'aise. Maria explique parler de la masturbation uniquement si le jeune en fait la demande. Elle avoue ne pas se sentir à l'aise d'aborder le sujet avec les jeunes. On peut questionner les raisons qui font que Maria est mal à l'aise de la masturbation. Est-ce que le sujet touche à sa vie personnelle? Est-ce parce qu'elle manque de connaissances ou de moyens pour aborder le sujet? Christine exprime également un certain malaise pour aborder la masturbation. Dans ses propos, l'éducatrice évoque pourtant que la masturbation du jeune est connue par tout son entourage. On peut ainsi questionner si le jeune peut avoir une intimité au sein de l'institution. On peut constater que seules des éducatrices (femmes) expriment être mal à l'aise du fait de parler de la masturbation. Ce sont les deux seules femmes âgées de moins de trente ans (27 et 28) parmi les éducateurs interrogés. Ce facteur ainsi qu'une moins grande expérience professionnelle au sein de l'institution pourrait expliquer le fait d'être mal à l'aise dans la gestion de la masturbation des adolescents.

E.4.5 Les attitudes des éducateurs face à la grossesse : les représentations :

Dans la mesure où les représentations des éducateurs influent sur leur prise en charge, je vais viser en un premier temps dans ce chapitre à connaître lesquelles elles sont, à propos des

adolescentes en difficulté sociale et de la grossesse. Le ministère de la santé et des services sociaux du Québec¹³ explique les répercutions de la grossesse à l'adolescence. Il affirme que « parmi les adolescentes qui poursuivent leur grossesse, une grande proportion d'entre elles viennent d'un milieu socioéconomique défavorisé ou dysfonctionnel. Elles sont de plus en plus jeunes et, dans bien des cas, elles sont elles-mêmes filles de mères adolescentes. Elles occupent généralement des emplois peu rémunérés et peu valorisés. Ces mères peuvent toutefois fort bien exercer leur rôle si elles reçoivent le soutien adéquat ». Dans ce contexte, je vais donc chercher à voir dans quelle mesure les représentations des éducateurs à propos des adolescentes correspondent aux affirmations du ministère de la santé et des services sociaux du Québec.

Cinq éducateurs sur les sept interrogés pensent que les adolescentes en difficulté sociale ont plus souvent de grossesses que les autres jeunes du même âge qu'elles. Les explications de cette représentation varient selon les éducateurs. Maria et Christine pensent que les adolescentes en difficulté sociale se mettent davantage en danger. Les adolescentes en difficulté ont davantage des conduites à risque. Maria évoque que les adolescentes se mettent davantage en danger en se droguant et en s'alcoolisant. Sous l'effet de ces substances, les adolescentes sont poussées à participer à des tournantes, elles ne prennent souvent pas de précautions et tombent enceintes. L'environnement familial de ces adolescentes n'est souvent pas propice à les protéger contre ces risques. Albert pense que la raison principale de cette observation est la mauvaise information. Pour lui les jeunes adolescentes qui tombent enceintes viennent d'un environnement pauvre et qui n'a de ce fait qu'un capital éducatif limité. L'éducateur ne semble pas penser que ces jeunes, même issues de milieux défavorisés, ont eu accès aux informations par l'école et que peut-être la pauvreté limite l'accessibilité économique à des moyens contraceptifs ou que le risque est inhérent à ce type de population. Ainsi, les éducateurs se représentent les adolescentes qui tombent enceintes comme des filles venant d'un milieu socioéconomique défavorisé et d'un environnement familial non protecteur. Ces représentations correspondent à quelques points de l'affirmation du ministère de la santé et des services sociaux du Québec cité au préalable.

Les éducateurs ne semblent pas prendre en compte l'hypothèse qu'en tombant enceinte, les adolescentes cherchent à acquérir un statut social « de mère » qui favorise leur intégration dans la société. En effet, dans le livre « les grossesse à l'adolescence : normes sociales, réalités vécues » Vilbrod (1998) affirme que « beaucoup de jeunes de milieux défavorisés se heurtent à l'adolescence à la problématique constante de l'échec, qu'il soit affectif, familial, scolaire ou professionnel. La quasi-impossibilité d'entrer dans un système économique entraînant une très grande difficulté à établir un projet valorisant, il souligne que le fait

Layal Medawar Travail de fin d'étude 43

¹³ Santé et Service sociaux, Québec; « Grossesse à l'adolescence » ; http://www.msss.gouv.qc.ca/sujets/prob_sociaux/grossesseadolescence.php, page consultée le 17 avril 2010

d'avoir un enfant peut constituer pour ces jeunes la seule solution pour se valoriser, avoir un rôle social ou combler une ancienne carence affective. » Ainsi, en leur procurant un statut social, un revenu (l'allocation pour jeune enfant), la survenue de la grossesse, consciemment désirée ou non, valorise les jeunes filles et leur donne un objectif et un rôle à jouer dans la société. Les éducateurs de ce travail ne semblent pas accorder de l'importance à cette idée et font une prévention des grossesses non désirées en se focalisant essentiellement sur les moyens contraceptifs.

Deux éducateurs sur les sept interrogés pensent que les adolescentes en difficulté sociale n'ont pas plus souvent de grossesses que les autres jeunes du même âge qu'elles. Jean dit que cette affirmation ne représente pas une réalité objective. Maya pense que les adolescentes au foyer qui ont des grossesses involontaires sont davantage médiatisées contrairement aux adolescentes vivant avec leurs parents. La grossesse de ces dernières est bien cachée et les jeunes sont davantage encadrées par l'entourage.

E.4.6 Les préventions de grossesses non désirées:

Ici, le but de cette analyse sera d'identifier les actions menées par les éducateurs afin de prévenir des grossesses involontaires de la part des jeunes. Je vais chercher à comprendre si la prévention est faite auprès des filles et des garçons ou si les éducateurs font une différence entre les deux, et également examiner de quelle manière les éducateurs font de l'éducation sexuelle.

Cinq éducateurs sur les sept interrogés disent mener des actions spécifiques pour prévenir la grossesse auprès des jeunes dont ils s'occupent. Tous les cinq éducateurs affirment parler des moyens de contraception tels que les préservatifs ou la pilule contraceptive dans le but de prévenir une grossesse involontaire. Seule Maya, qui en plus des moyens de contraception, parle avec les jeunes de la relation amoureuse avant le passage aux rapports sexuels. L'éducatrice explique : « Je mets l'accent sur le fait que tomber amoureux, il y a plein de choses avant cette fameuse pénétration. J'explique qu'ils peuvent tomber amoureux, se toucher, avoir des histoires...bien sûr on parle des protections et je leur dis qu'au moment où on passe à faire l'amour sans préservatif c'est qu'il y a un couple, et qu'on est sûre de la fidélité de l'autre. » Pour cette éducatrice il est aussi important d'aborder l'aspect biologique que l'aspect affectif avec les adolescents en faisant de l'éducation sexuelle.

Tous les cinq éducateurs disent effectuer la même prévention auprès des filles et des garçons. Cependant leur manière de faire de la prévention est différente. Quand les jeunes parlent des préservatifs en rigolant, Gilles profite de ces moments pour leur rappeler l'importance de se protéger durant les rapports sexuels. Jean explique faire de la prévention dans les moments en individuel avec le jeune et quand ce dernier aborde le sujet. Albert pense qu'il est important de discuter avec les parents des jeunes de l'importance des moyens contraceptifs. Il vise à collaborer avec les parents pour que ces derniers rappellent également à leurs enfants l'importance de se protéger lors des rapports sexuels.

Deux éducatrices parmi les sept interrogés disent ne pas faire des actions spécifiques pour la prévention de la grossesse. Maria et Christine ne donnent pas d'explication claire mais disent ne pas avoir trouvé nécessaire de mener de telles actions au sein de leur travail.

E.4.7 La gestion de la prévention des Infections Sexuellement Transmissibles (IST) :

Le but dans cette section est de savoir si les institutions et les éducateurs mettent en place des actions afin de prévenir les IST ou s'ils se contentent de répondre aux demandes des jeunes. De quelle manière agissent-ils ? A quels intervenants recourent-ils ?

Quatre éducateurs sur les sept interrogés affirment qu'il existe des actions éducatives pour prévenir les IST chez les jeunes dans leur institution. Pour ces éducateurs, l'institution collabore avec le Planning familial qui intervient à plusieurs reprises durant l'année pour parler avec les jeunes de la prévention des IST. Pierre explique que l'institution a mis en place l'intervention de deux personnes de l'extérieur afin de faire de la prévention sur les IST auprès des jeunes et des éducateurs. Des groupes ont été composés selon l'âge des jeunes pour assurer une information adaptée à leur niveau de compréhension.

Trois éducateurs pensent qu'il n'existe pas d'actions éducatives pour prévenir les IST chez les jeunes dans leur institution. Ces éducateurs expliquent que l'institution ne met pas d'action en place pour prévenir les IST. Les seules actions menées ce sont par les éducateurs qui répondent aux interrogations des jeunes. Cependant en les interrogeant sur thèmes abordés concernant la sexualité, ces mêmes éducateurs affirment transmettre aux adolescents l'importance de se protéger lors des relations sexuelles en utilisant des préservatifs. Sans s'en rendre compte, les éducateurs font de la prévention des IST et tendent à promouvoir une sexualité « saine » chez les jeunes.

E.4.8 Le traitement par les éducateurs des abus sexuels :

Dans la suite de l'analyse, je vais chercher à comprendre comment les éducateurs gèrent la prise en charge de l'éducation sexuelle des jeunes ayant subi des abus sexuels. Ici, je me réfère dans un premier temps à l'étude « la construction de la sexualité chez les professionnels de santé » (2006) où le positionnement du travailleur social face aux abus sexuels subis par les enfants est abordé. Il y apparaît « qu'une difficulté majeure signalée par les intervenants est d'aborder ce sujet tabou tant avec l'adolescent victime qu'avec les parents incriminés. » De plus, cette étude affirme que la tâche du travailleur social consiste « à faire prendre conscience de la gravité des actes commis et de signifier à leurs interlocuteurs les repères essentiels, la « loi » et les normes de l'institution ou plus largement en vigueur dans l'ensemble social, en incitant le jeune à s'autonomiser (c'est-à-dire à affirmer ses préférences, être en capacité de refuser ou accepter ce qu'il ne veut pas, recevoir une éducation sexuelle pour être en mesure d'exercer son libre arbitre). » Dans la suite de cette analyse, je vais vérifier dans quelle mesure cette étude est similaire à ma recherche.

En un premier lieu, je questionne la prise en charge des professionnels de jeunes ayant subi des abus sexuels. Comment la question de la sexualité est abordée avec eux ? Est-ce que la même éducation sexuelle est donnée aux jeunes ayant subi des abus sexuels? Deuxièmement, je questionne si l'institution est attentive aux risques d'abus sexuels parmi les jeunes et quelles sont les mesures prises pour les prévenir. Ici, je vise à connaître quelles sont les stratégies préventives que l'institution et les éducateurs mettent en place pour prévenir les abus sexuels au sein de leur établissement.

Cinq éducateurs sur les six interrogés (un témoignage manque) affirment donner une éducation sexuelle différente aux jeunes ayant subi des abus sexuels que les autres adolescents. Les éducateurs affirment parler davantage de la sexualité avec le jeune ayant subi des abus dans la mesure où ce dernier le demande. Ils travaillent à ce que le jeune ne porte pas l'identité d'une victime. Les éducateurs parlent rarement de l'abus subi afin que le jeune puisse se construire une autre identité au sein de l'institution. Maya explique parler davantage de la sexualité avec un jeune ayant subi des abus. Elle affirme qu'il est important que le jeune reconnaisse l'abus mais qu'il comprenne que la sexualité peut être différente que l'abus subi. Elle travaille à ce que le jeune sache que la sexualité n'est pas forcément douloureuse et explique les aspects positifs d'une relation sexuelle saine. Les affirmations suivantes vont dans le même sens que l'étude sur « la construction de la sexualité chez les professionnels de santé » évoquée au début de ce chapitre. En effet, en aidant le jeune à se construire une nouvelle identité, les éducateurs l'aident à devenir autonome.

Une seule éducatrice affirme ne pas donner une éducation sexuelle différente aux jeunes ayant subi des abus sexuels. Christine explique qu'il n'est pas de ses compétences d'éducatrice d'aborder l'éducation sexuelle avec les jeunes ayant subi des abus. Elle évoque l'exemple où une jeune a raconté avoir subi un abus. Dans ce cas, aborder la sexualité est délégué à un thérapeute parce que l'éducatrice ne s'estime pas suffisamment compétente pour le faire elle-même. Dans son témoignage, Christine soulève un point important qui stipule qu'une éducatrice n'a pas les compétences de gérer les situations d'abus sexuels des jeunes. L'éducatrice souligne que les éducateurs ne reçoivent pas une formation professionnelle qui leur permet de d'aborder l'éducation sexuelle avec des jeunes ayant subi des abus.

Ainsi, dans cette recherche, les éducateurs abordent le sujet des abus sexuels sans que cela paraisse tabou. L'unique raison évoquée à ne pas traiter ce sujet est le fait que l'éducatrice ne pense pas avoir les outils et la formation pour parler des abus sexuels. Cependant, en comparant avec l'étude soulignée dans ce chapitre, il est étonnant de constater que les éducateurs ne disent pas communiquer avec les parents. Peut-être que la mission des éducateurs se concentre sur le jeune en soi et le travail avec les parents concernant les abus est délégué à des professionnels davantage formés pour cette prise en charge.

Les institutions sont attentives aux risques des abus sexuels au sein de leur établissement. Ainsi, les éducateurs mettent en place différentes stratégies pour prévenir les abus sexuels. Deux éducateurs sur les sept interrogés affirment que l'institution fait de la prévention des abus sexuels au sein de ses établissements en intensifiant la surveillance durant la

nuit. Gilles et Pierre expliquent que l'institution est très vigilante concernant les abus sexuels en particulier durant la nuit. Elle prévient les abus éventuels en mettant en place des veilleurs de nuit pour protéger les jeunes. Cependant Gilles affirme que la prise en charge des abus sexuels reste informelle. L'éducateur explique qu'il n'existe pas de processus spécifique pour la prévention et la prise en charge des abus sexuels. Les éducateurs traitent les situations au cas par cas et selon les besoins des jeunes.

Deux éducateurs/rices affirment que l'institution prévient les abus sexuels au sein de leur institution en mettant des limites et en réagissant aux actes des jeunes. Jean explique que les éducateurs réagissent selon les actes des jeunes. Il donne l'exemple d'un jeune à qui on a touché les fesses. Les éducateurs réagissent en mettant en place un espace de parole pour expliciter en quoi cette situation est désagréable à vivre. Maya explique que suite à des gestes ou des attitudes de la part des jeunes que les éducateurs jugent inappropriés, ces derniers interviennent pour mettre une limite aux actes. Dans les deux témoignages suivants, peut-on parler de prévention des abus sexuels dans la mesure où les éducateurs agissent après les gestes inappropriés? Ici, en comparaison avec l'étude « la construction de la sexualité chez les professionnels de santé » citée au début de ce chapitre, les éducateurs donnent également aux jeunes des repères essentiels ou une norme en intervenant sur les actes des adolescents. Cependant, les éducateurs gèrent les situations d'éventuels abus au cas par cas, sans procédure préalable ni règles formelles.

Christine explique que l'institution ne fait pas de la prévention des abus sexuels dans son établissement car les jeunes n'y dorment pas durant la nuit. Ainsi, l'éducatrice part du postulat que les abus sexuels ne peuvent se dérouler que pendant la nuit. Nous pouvons nous questionner sur la gestion par cette éducatrice des gestes et des paroles qui ont trait à la sexualité et que les jeunes peuvent avoir pendant la journée?

Maria explique que son institution prévient les abus sexuels en séparant les jeunes garçons des jeunes filles et en divisant le foyer mixte en deux foyer sépares. Elle s'exprime ainsi: « en fait avant le foyer était mixte, il y avait les garçons et les filles ensemble. Mais on s'est rendu compte que ces jeunes ont déjà assez de problèmes et qu'en les mettant ensemble c'était épouvantable. » On peut se poser la question de savoir si l'institution ne préfère pas tout simplement éliminer les problèmes de sexualité et ne pas les aborder elle-même. Est-ce adéquat au vu de l'importance de cette question à cet âge-là? Le problème n'est-il pas déplacé? Ces mêmes jeunes pourraient agir abusivement avec des jeunes qu'ils rencontrent dans la rue ou à l'école par exemple. Est-ce que l'institution fait une telle séparation pour se protéger d'être tenue comme responsable des jeunes abuseurs?

E.5 Les références des éducateurs :

Dans ce chapitre, le but est de comprendre à quoi se réfèrent les éducateurs pour parler de sexualité. Est-ce que les références personnelles occupent une place aussi importante que les acquis expérentiels et les connaissances scientifiques? En me référant à la conclusion de l'étude : « la construction de la sexualité chez les professionnels de santé » (2006), il y

apparaît « qu'en l'absence d'un discours unanimement partagé et totalement arrêté en la matière, les professionnels se retrouvent dans l'obligation, pour continuer à fonctionner, de construire eux-mêmes leurs propres représentations, normes et valeurs définissant ainsi les contours d'une sexualité socialement désirable (...) et tenter ainsi d'encadrer/orienter dans le « bon » sens les idéations et pratiques sexuelles des publics qu'ils côtoient ». Est-ce que les références des éducateurs se basent sur un bon sens commun ?

E.5.1. Les références des éducateurs au vécu personnel :

De manière unanime, sept éducateurs sur les sept interrogés affirment se référer à leur expérience personnelle pour parler de la sexualité des jeunes. Trois éducateurs sur les sept disent poser des limites quand ils parlent de la sexualité. Ils se réfèrent souvent à leur vécu personnel. Les éducateurs parlent de leurs expériences en mettant des limites et sélectionnant ce qui peut être transmis aux adolescents selon leur jugement. Un éducateur dit faire appel à son vécu personnel mais trie ce qu'il dit aux adolescents. Il se réfère à son vécu personnel en se rappelant ce que lui-même pouvait ressentir en tant qu'adolescent. Cela lui permet de mieux comprendre les jeunes. Gilles et Jean disent parler de ce qu'ils se rappellent quand eux-mêmes étaient des adolescents. Jean dit qu'il se réfère à son vécu dans le but de donner des repères au jeune pour qu'il réalise s'il est dans la norme ou non. Il dit: «il y a mon vécu personnel qui me dirige un peu à ce que l'enfant peut penser ou sentir ou pas mais ça c'est pour ce qui m'était clair quand j'étais enfant et ça peut m'aiguiller dans ce sens. » Ainsi, les deux éducateurs donnent des repères qui permettent au jeune de penser qu'il est dans la norme mais par rapport à eux-mêmes. Cette vision n'est-elle pas centrée sur soi?

E.5.2. Les références des éducateurs aux connaissances scientifiques :

Tous les éducateurs affirment se référer à des connaissances scientifiques pour parler de sexualité avec les adolescents dont ils s'occupent. Gilles explique s'informer en cas de besoin sur la sexualité en se référant à des fascicules scientifiques. Il met les connaissances scientifiques au même niveau que les avis des collègues concernant la sexualité. Pierre affirme recourir aux livres d'une bibliothèque au sein de son institution pour trouver des connaissances scientifiques sur la sexualité. Il dit encourager les jeunes à se référer également à des livres adaptés pour eux tel que les bandes dessinées abordant la sexualité. Il utilise également Internet pour s'informer. Dans ces propos, nous pouvons constater que l'éducateur légitime le fait que les éducatrices femmes sont davantage amenées à parler de la sexualité féminine et que de même les éducateurs hommes ont davantage de légitimité pour parler de sexualité masculine.

E.5.3. Les références des éducateurs aux acquis expérientiels :

Tous les sept éducateurs affirment qu'ils se référent aux acquis expérientiels pour parler de la sexualité avec les jeunes. Parfois, les éducateurs détaillent et expliquent les références expérientielles auxquelles ils se réfèrent. Jean explique se référer aux expériences qu'il a

vécues au préalable dans différentes institutions pour aborder la sexualité avec les jeunes. Albert affirme participer à des formations professionnelles de façon régulière dans le but d'aborder des actualités sur la sexualité des jeunes telles que les pratiques de tournantes par les jeunes. Il s'exprime : « on se renouvelle régulièrement au niveau de notre formation à l'intérieur où on aborde des choses comme ça. On a travaillé deux jours au mois de mai de l'année passée là—dessus : quelles sont les nouvelles différences, les tournantes... on se met à jour régulièrement dans nos connaissances. C'est une demande de la maison (en parlant de l'institution). » Albert précise que c'est l'institution qui met en place les formations concernant l'éducation sexuelle.

Les sept éducateurs interrogés affirment qu'ils se référent aux références personnelles, aux acquis professionnels et aux connaissances scientifiques pour parler de la sexualité avec les jeunes. Les éducateurs sont unanimes en disant qu'ils mélangent les trois références pour parler de la sexualité. Leurs propos sont similaires. Les éducateurs utilisent les mêmes formulations telles que : « c'est un mélange des trois ». Ainsi, les éducateurs mettent les références personnelles, professionnelles et les connaissances scientifiques au même niveau. Une seule éducatrice fait une distinction en affirmant que les références personnelles sont minimes. Elle dit : « Je pense que ça doit être un mélange de tout ça. Après le côté du « personnel », il est vraiment minime. » Ainsi, les éducateurs se réfèrent à des événements personnels et donc des aspects subjectifs au même titre que les connaissances scientifiques et donc des aspects objectifs. En lien avec l'étude citée au début de ce chapitre, je constate que dans l'absence d'un encadrement de la part des institutions, les éducateurs sont obligés de construire leur représentations en se référant à leurs expériences personnelles, professionnelles et scientifiques et les établir en tant qu'une norme. Un « bon » sens est construit à travers ces références qui justifient les actions éducatives concernant l'éducation sexuelle.

E.6 Les précautions prises par les éducateurs en faisant de l'éducation sexuelle:

A travers leurs propos, je soulève que les éducateurs évoquent des stratégies d'intervention qu'ils mettent en place en abordant l'éducation sexuelle. Ici, je vais développer quelles sont les précautions qu'ils prennent et ce qu'ils mettent en place afin de se sentir à l'aise pour parler de sexualité.

Christine et Maria pensent qu'il est important de respecter le jeune en abordant la sexualité. Christine veille à ne pas être intrusive dans la vie personnelle du jeune et essaye d'intervenir sans le juger. Maria pense qu'il est nécessaire de respecter le rythme du jeune au niveau de sa sexualité et de prendre en compte la sensibilité que le jeune peut avoir.

Jean prend la précaution durant ses interventions concernant la sexualité d'aborder le sujet en public, en présence d'autres collègues. Adopter cette technique permet à Jean de ne pas se sentir en danger. Il explique : « ce sont des moments qui se font en public et pas en individuel donc en entretien seul à seul. Il y a mes collègues qui sont autour et d'autres enfants qui sont intéressés par autre chose et ce n'est pas quelque chose de mystérieux. Elle me parle de son

copain et on en discute et c'est rarement des sujets très concrets. Mais en même temps ça reste ouvert ce n'est pas tabou et du coup je ne me sens pas en danger car c'est en public. » Il est surprenant que Jean trouve que parler de la sexualité peut le mettre en danger. Que risquet-il? Peut-être que Jean adopte ici une stratégie pour désexualiser la relation entre lui et l'adolescente. Nous pouvons également questionner si Jean se sent en danger parce qu'il n'a pas les outils adéquats pour aborder la sexualité. Peut-être que le manque de formation concernant l'éducation sexuelle donne un sentiment d'insécurité dans la prise en charge. Aborder le sujet de la sexualité en public vise à rendre la sexualité moins taboue. Peut-être que cela banalise le sujet et cela permet à Jean de se sentir à l'aise. Cependant, où est l'intimité du jeune quand il parle de sa sexualité en public? Le jeune peut-il aborder des sujets sensibles sur la sexualité en présence d'autres jeunes et adultes? On peut s'étonner que cet éducateur se limite à cette manière de faire qui ne protège nullement l'intimité des jeunes, ne leur permettent pas de poser des questions trop personnelles ou ne donnent pas l'occasion à des jeunes plus introvertis de s'exprimer.

Albert évoque également qu'intervenir toujours en présence d'un collègue lui permet d'avoir une intervention sécurisante concernant la sexualité. A nouveau, pour qui l'intervention doit être sécurisante? Pour l'adolescent? Pour l'éducateur ? Pour les deux? Albert pense que le fait que les éducateurs aient un suivi extérieur de la part des superviseurs et des thérapeutes permet d'avoir de bonnes précautions pour aborder la sexualité. Pour Gilles il est important de réfléchir aux sujets discutés et aux messages transmis aux jeunes. Il s'exprime : « C'est simplement bien réfléchir à comment on amène certains sujets et puis je pense l'authenticité et le réalisme le plus proche tout en restant professionnel et ne pas dire n'importe quoi.» Gilles parle de rester professionnel, peut-être en opposition au fait de s'impliquer personnellement en abordant le sujet de la sexualité. Pierre prend la précaution de réfléchir au sujet et de parler de la sexualité avec un langage adapté. Il travaille à ce que le sujet ne soit pas tabou et répondre de façon claire aux besoins des jeunes.

Ainsi, je distingue les précautions suivantes mises en place par les éducateurs lorsqu'ils abordent la sexualité avec adolescents : respecter le jeune; intervenir en présence d'un collègue; réfléchir au sujet abordé; avoir un langage qui soit celui des jeunes eux-mêmes; avoir un suivi extérieur tels que les supervisions, l'avis de thérapeutes et de spécialistes de la relation.

E.7 Les représentations que les éducateurs se font de l'interaction avec les parents dans le domaine de la sexualité:

Tout le long de ce chapitre, je vais chercher à comprendre comment les éducateurs se représentent les parents face à la sexualité et quelle est l'implication des parents selon eux dans la prise en charge de l'éducation sexuelle de leurs enfants résidant dans un foyer. Je souligne que les parents n'ont pas été interrogés dans ce travail.

E.7.1 Les représentations des éducateurs des parents face à la sexualité :

Dans ce chapitre, je vais chercher à souligner, en un premier temps, comment les éducateurs perçoivent les parents des adolescents face à la sexualité. Deuxièmement, je vais questionner la vision des éducateurs à propos des demandes des parents en matière d'éducation sexuelle.

Dans leurs propos, six éducateurs sur les sept interrogés pensent que les parents ne se sentent pas à l'aise pour parler de l'éducation sexuelle de leurs enfants pour différents motifs. Pour Jean, en général les parents sont mal à l'aise car ils ne possèdent pas de bonnes compétences de communication et de relation. L'éducateur évoque que les parents n'ont pas ces compétences sur ces sujets en général, en y incluant les thèmes concernant la sexualité. Maya pense que les parents ne sont pas à l'aise car elle a un a priori qui postule que ces parents ont une sexualité particulière et mal gérée. Selon elle, les parents se préoccupent rarement de la sexualité de leurs enfants. On peut se poser la question de savoir sur quoi ce jugement sur les parents se fonde? Peut-elle généraliser cette affirmation en incluant tous les parents? Pour Maria, les parents éprouvent surtout des difficultés à accepter que leur enfant soit devenu un adolescent qui s'intéresse à la sexualité. Albert pense que parler de la sexualité reste un tabou pour les parents. Certains parents disent ne pas parler de sexualité en raison de facteurs contextuels comme le fait de vivre dans un canton catholique. Il constate ces faits lors des réunions avec les parents qui montrent qu'ils ne sont pas à l'aise avec le sujet de la sexualité. Il dit : « On est encore dans un canton catholique on en parle encore peu. Cela ça a une influence. On voit aussi que les parents sont toujours réticents à donner une contraception ou à en parler. »

Parmi les sept personnes interrogées, une seule éducatrice se distingue car elle pense que l'on ne peut pas donner une réponse générale à cette question. Pour cette éducatrice, la culture et l'environnement familial joue un rôle dans le fait que les parents soient à l'aise ou non de parler de la sexualité. Contrairement à d'autres, elle n'a pas de préjugés, mais pense qu'il y a une diversité de situations comme elles existent pour le reste de la population.

On peut constater que certains avis sont basés sur des jugements et des a priori de la part des éducateurs. On pourrait donc questionner si le fait que les parents ne sont pas à l'aise de parler d'éducation sexuelle de leurs enfants est uniquement spécifique aux parents ayant des enfants dans des institutions.

A présent, je vais chercher à comprendre dans quelle mesure les parents des jeunes communiquent avec les éducateurs sur la sexualité de leurs enfants. Je précise que je questionne les représentations des éducateurs sur les demandes ou non-demandes de la part des parents des jeunes.

Cinq éducateurs sur les sept interrogés pensent qu'en général, les parents ne leur font pas de demandes concernant l'éducation sexuelle des adolescents. Ici, il est important de nuancer que les parents ne font pas des demandes explicites concernant l'éducation sexuelle. En effet, dans leurs propos les éducateurs expliquent des cas d'exception où ils ont intervenus suite à la requête implicite d'un parent concernant la sexualité des jeunes. Jean nous explique

que son équipe travaille uniquement selon la demande des parents. Concernant la sexualité des jeunes, il n'a jamais eu de demande sauf dans le cas où un père a exprimé une difficulté qu'il rencontre en gérant les relations amoureuses de sa fille. Le père n'a pas fait une demande explicite mais l'équipe a pu l'aider dans cette difficulté. Jean précise que la demande doit être formulée et établie comme un objectif pour l'enfant sur lequel il va travailler au sein de l'institution.

Maya évoque une exception où les parents, lors d'une situation d'abus, avaient exprimé leur inquiétude et adressé une demande concernant la sexualité. Qu'en déduit Maya? Que les parents ne se sentent concernés par l'éducation sexuelle de leurs enfants seulement dans les cas d'abus sexuel? Il est difficile de répondre à cette question. Christine raconte une situation où son collègue homme était le référent sexuel d'un jeune. Son rôle était de répondre aux questions posées par l'adolescent concernant la sexualité. Elle explique que ce n'était pas une demande explicite de la mère mais une décision avait était prise par le réseau qui accompagnait le jeune. On peut constater que dans ce cas, l'équipe a travaillé pour trouver une réponse en réseau à partir d'une demande implicite.

Enfin, Pierre explique qu'il n'a jamais eu de demande de la part des parents sauf dans le cas où un jeune transgresse la règle interdisant les relations sexuelles au sein de l'institution. Dans ce cas-là, les parents demandent de parler de la sexualité. A travers les témoignages suivants, on peut se poser la question de savoir si les parents ne font pas de demandes de façon générale ou est-ce plus spécifiquement dans le domaine de l'éducation sexuelle? Le fait qu'il y ait peu de demandes de la part des parents pousse-t-il à ce que les éducateurs s'en sentent dispensés dans la mesure où elles sont l'exception et non la règle?

Un éducateur sur les sept interrogés pense qu'il est difficile de donner une réponse générale à cette question. Gilles affirme qu'il dépend du cas de la famille, de la personnalité des parents et du milieu social dans lequel elle vit.

Un seul éducateur pense que les parents font des demandes concernant l'éducation sexuelle de leur enfant. Pour Albert, les parents font des demandes qui ne sont pas précises. Il part de l'a priori que les familles mono-parentales demandent à ce que les éducateurs prennent le relais du parent absent et se substituent à eux dans le domaine de l'éducation sexuelle des adolescents. Albert en explique les raisons comme suit : « On a quand même 55% des familles qui sont mono-parentales alors ce sont les mamans qui s'occupent du foyer et les pères sont absents et pour une mère discuter de ça avec son garçon ce n'est toujours simple donc elles peuvent un peu léguer, pour un substitut parental. Les éducateurs sont des substituts parentaux donc la tâche nous revient on prend cette place d'homme qui manque dans la famille.» Dans ce cas là, la responsabilité sur l'éducation sexuelle du jeune est-elle partagée entre le foyer et la mère ou est-elle seulement de la responsabilité du parent de substitution? Les éducateurs assument-ils cette responsabilité? Les éducatrices du foyer ont-elles un rôle dans cette prise en charge? On peut également se demander comment font les familles mono-parentales dont les enfants ne vivent pas dans un foyer.

Suite à ces constats, on peut se demander dans quelle mesure les parents ont la possibilité d'aborder eux-mêmes le sujet de l'éducation sexuelle de leur enfant avec les éducateurs. A quel moment les éducateurs expliquent-ils aux parents qu'ils ont cette possibilité? On peut constater qu'il existe un certain flou autour de la prise en charge de l'éducation sexuelle et que les éducateurs font souvent de leurs pré-notions des vérités qu'ils ne vérifient pas auprès des parents et qui pourraient engendrer des conflits de rôle entre les éducateurs et les parents. Les éducateurs cherchent peu à clarifier qui s'occupe de l'éducation sexuelle de l'enfant.

E.7.2 Le rôle des parents selon les éducateurs:

Ici, le but est de comprendre comment les éducateurs perçoivent les attentes des parents envers eux en matière d'éducation sexuelle. Je vais également chercher à savoir dans quelle mesure les valeurs des parents sur l'éducation sexuelle sont respectées par les éducateurs.

Quatre éducateurs pensent que les parents s'attendent à ce que les éducateurs prennent part à l'éducation sexuelle de leurs enfants. Ces éducateurs pensent qu'il y a une collaboration établie avec les parents sur l'éducation où les parents et les éducateurs travaillent à construire l'éducation sexuelle du jeune. Ils s'échangent les informations sur l'éducation sexuelle du jeune. Dans ces propos, Albert souligne qu'il est plus facile pour l'adolescent de parler de la sexualité avec un pair ou un éducateur que d'en parler avec ses parents. Cependant, il pense que les parents ont un rôle à jouer dans l'éducation sexuelle de leurs enfants. Ils font l'éducation sexuelle selon leurs valeurs et croyances religieuses qui sont respectées par les éducateurs. Albert pense que dans cette collaboration autour de l'éducation sexuelle, les parents jouent un rôle défini et peuvent compter en même temps sur les éducateurs pour répondre aux questions des jeunes.

De manière générale, il semble que les parents ont peu d'avis sur l'éducation sexuelle à faire et qu'ils acceptent les propositions des éducateurs; la négociation semble peu importante et les parents peu désireux de prendre part à l'éducation sexuelle.

Pierre donne un avis différent de celui des autres éducateurs. Pour lui, les parents délèguent tout le travail de l'éducation sexuelle. Pierre pense que les parents n'ont pas les compétences d'éduquer leurs enfants, l'éducation sexuelle y compris, si leurs enfants sont dans le foyer. Pierre affirme qu'il revient aux éducateurs d'éduquer les jeunes au foyer. Cependant, il pense collaborer avec les parents quand ces derniers sont des abuseurs et qu'il est nécessaire de travailler sur la mise en place d'un environnement sécurisant. On peut se demander ce que font les éducateurs pour renforcer les compétences des parents dans le domaine de l'éducation sexuelle et comment ils s'y prennent pour faciliter ou non leur expression dans ce sens. Dans quelle mesure les éducateurs laissent-ils la place aux parents de pouvoir faire de l'éducation sexuelle auprès de leurs enfants?

Deux personnes sur les six interrogées pensent que les parents ne s'attendent pas à ce qu'ils prennent part à l'éducation sexuelle de leurs enfants. Maya donne une réponse ambiguë : elle exprime clairement que les parents ne s'attendent pas à ce qu'elle prenne la

prise en charge sur la sexualité. Cependant dans ses propos, elle dit que les parents n'ont pas un lien de confiance assez fort avec leurs enfants pour que ces derniers les questionnent sur la sexualité. Elle s'exprime : « Pour parler de sexualité il faut avoir du crédit auprès des enfants et malheureusement certains parents ont perdu ces crédits auprès de leurs enfants dû justement à leur histoire personnelle et même sexuelle. Un enfant il peut parler avec sa mère ou son père car il se sent en confiance et qu'il n'a pas peur. C'est ce qui se passe avec les éducateurs, il leur en parle car il a confiance. » Contrairement aux parents, les éducateurs arrivent à établir une relation de confiance avec les jeunes et ainsi parler de la sexualité. Il s'agit encore une fois d'a priori qu'il serait intéressant de vérifier auprès des parents et des enfants.

E.7.3 Les représentations des éducateurs de leur responsabilité dans l'éducation sexuelle:

Dans cette section, je vais explorer quelle place donnent les éducateurs aux parents dans la prise en charge de l'éducation sexuelle de leurs enfants. Je vise à souligner les limites que les éducateurs peuvent rencontrer lors d'une telle collaboration.

Cinq éducateurs des sept interrogés pensent qu'ils devraient se concerter avec les parents des jeunes sur les thèmes à aborder dans le domaine de la sexualité. Ces éducateurs mettent en évidence le fait de se concerter avec les parents en les informant des actions menées concernant l'éducation sexuelle.

Jean nous explique que dans le cas où un atelier sur la sexualité est mis en place, les parents seront informés par une lettre où ils pourront décider de l'inscription et la participation de leur enfant à cette activité. Jean nous explique que l'institution décide de l'action concernant la sexualité mais laisse une place aux parents de s'exprimer sur le sujet abordé. Pierre et Christine disent qu'il est important d'informer les parents afin de s'assurer du respect des valeurs transmises par ces derniers. Jean explique : « en tout cas ce que je pratique c'est qu'on les informe. Car si c'est des parents qui font partie d'une secte par exemple je fais attention de ne pas heurter leurs valeurs. » Christine indique que l'avis des parents est important; cependant quand un jeune lui parle d'un sujet concernant la sexualité, elle ne les informe pas automatiquement à ce sujet. Elle explique même qu'elle décide selon son évaluation s'il est important d'informer les parents ou non. Sur quels critères cette évaluation est faite et à quel point est-elle objective?

Albert évoque une limite à la collaboration avec les parents. Il nous explique avoir une bonne concertation avec les parents; cependant quand il arrive « un accident » tel qu'une grossesse involontaire, le dialogue devient alors très difficile. L'éducateur explique se trouver parfois dans des situations complexes où il peut aider le jeune sans devoir (au niveau légal) avertir les parents des actions de ce dernier. Il nous donne l'exemple : « On est dans des situations qui sont difficiles une jeune fille qui doit subir un avortement n'est pas obligée d'avertir ses parents mais elle nous avertit. Donc c'est déjà un lien de confiance et nous on est obligé de

l'accompagner dans les démarches mais on n'est pas obligé de le transmettre aux parents.» On peut supposer que selon le cas, l'éducateur décide de se concerter avec la famille ou non.

Deux éducatrices affirment ne pas se concerter avec les parents concernant l'éducation sexuelle de leur enfant. Les deux éducatrices nous donnent deux explications différentes. Maya pense que ce n'est pas aux parents de décider de ce que l'enfant a besoin. L'éducatrice travaille en répondant aux besoins et demandes des jeunes sans forcement concerter l'avis des parents. L'éducatrice travaille selon son avis. On peut constater que l'éducatrice se charge de faire l'éducation sexuelle de l'enfant selon ses valeurs. On observe également qu'elle a un a priori qui stipule que les parents sont incompétents dans la prise en charge de l'éducation sexuelle de leur enfant. Dans ce cas précis, on peut se demander si elle effectue la même prise en charge pour l'éducation en général. En d'autre mots, décide-elle de l'éducation de l'enfant sans prendre en compte l'avis des parents?

Maria ne concerte pas les parents car elle pense donner une éducation sexuelle conforme à la norme. Les questions sur la sexualité sont personnelles, alors il appartient aux jeunes de les poser à ses parents ou aux éducateurs. Parfois, elle peut jouer le rôle du facilitateur entre le jeune et ses parents, mais elle s'arrête là.

Quand les éducateurs se concertent avec les parents sur les sujets en matière d'éducation sexuelle, leur collaboration se limite à transmettre une information à laquelle les parents peuvent réagir ou non. Ainsi, le rôle des parents dans l'éducation sexuelle de leurs enfants est restreint et dépend de la volonté de collaboration des éducateurs à ce sujet.

E.8 La collaboration des éducateurs avec les autres professionnels:

Dans ce chapitre, je vais chercher à comprendre les besoins des éducateurs pour faire de l'éducation sexuelle. Ici, je vais mettre en évidence qui, selon les représentations des éducateurs, aurait le profil adéquat pour aborder la sexualité avec les jeunes. De quoi auraientils besoin pour faire de l'éducation sexuelle?

Six éducateurs sur les sept interrogés affirment qu'il y a d'autres acteurs qu'eux-mêmes qui sont davantage amenés à faire de l'éducation sexuelle. Parmi ces six, quatre éducateurs citent comme acteur : un ou des collègues. Gilles et Christine pensent qu'un collègue qui a effectué une formation en éducation sexuelle serait plus à l'aise de parler de sexualité avec les jeunes de l'institution. Jean et Pierre pensent que tous les intervenants auprès des adolescents doivent faire de l'éducation sexuelle. Jean pense que tous ses collègues ont la capacité de faire de l'éducation sexuelle sans ressentir de gêne. Il précise que sa collègue femme aborde la sexualité différemment que les collègues hommes. Pierre va même plus loin, pour lui tout le personnel de l'institution devrait être attentif de l'éducation sexuelle des jeunes, y compris le personnel s'occupant du linge. Cependant, dans la mesure où tout le monde doit être attentif, cela signifie-t-il que, par exemple, les aides devraient être attentives aux manifestations de la sexualité et en avertir les éducateurs pour qu'eux fassent le nécessaire? Pierre ne donne pas d'éléments dans son entretien afin d'être en mesure de répondre à cette question.

Pour Maria, d'autres intervenants tels que l'art-thérapeute ou le psychologue peuvent aborder la sexualité avec les jeunes. Peut-être qu'utiliser d'autres moyens de communication tels que le dessin donne une différente manière à l'adolescent de parler de la sexualité. Albert pense que ce sont les éducateurs en général qui peuvent intervenir le mieux sur l'éducation sexuelle des jeunes. Philippe évoque qu'il existe une relation à long terme entre l'éducateur et le jeune ce qui facilite le fait d'aborder la sexualité. L'éducateur ajoute cependant qu'il recourt au planning familial comme support aux interventions sur l'éducation sexuelle.

E.8 Les besoins des éducateurs concernant l'éducation sexuelle:

Afin de donner la possibilité aux éducateurs d'exprimer leur besoin en matière d'éducation sexuelle, j'ai posé la question suivante: « Si vous deviez organiser une journée de formation pour les éducateurs qui font de l'éducation sexuelle, que proposeriez-vous ? Quels thèmes pensez-vous qu'il faudrait traiter ? ». Le but de ma question était de permettre aux éducateurs de parler des manques qu'ils éprouvent en faisant de l'éducation sexuelle et d'identifier leurs besoins sur ce sujet.

Dans leurs réponses, aucun éducateur n'exprime l'inutilité ou ne conteste le besoin de faire une formation complémentaire concernant l'éducation sexuelle. Ainsi, nous pouvons déduire que tous les éducateurs interrogés auraient besoin d'une formation sur l'éducation sexuelle.

Quatre éducateurs sur les sept interrogés disent avoir besoin de savoir comment transmettre aux jeunes l'éducation sexuelle et comment les informer sur les moyens contraceptifs et les IST. Selon leurs propos dans cette analyse, les éducateurs affirment déjà informer les adolescents sur les moyens contraceptifs et les IST. Il est intéressant de constater qu'ils ressentent le besoin d'avoir une formation à ce sujet. Peut-être cherchent-ils à transmettre des informations basées sur des connaissances professionnelles et non personnelles.

Quatre éducateurs sur les sept interrogés expriment le besoin d'avoir davantage d'informations sur la gestion des abus sexuels. Maria évoque le besoin de mettre en place des techniques et des stratégies en parlant avec les enfants ayant subi des abus. Elle donne l'exemple suivant : « On a une jeune qui accuse son père d'avoir abusé d'elle et elle veut porter plainte contre lui. Donc nous on se positionne en l'aidant à faire les démarches. Elle en parle beaucoup avec son référent. Mais moi j'ai du mal à en parler avec elle car j'ai peur de mettre les pieds dans le plat. » Ces éducateurs affirment le besoin de formation sur les déviances sexuelles.

Un seul éducateur exprime le besoin d'avoir des outils pour parler des sentiments avec les jeunes en faisant de l'éducation sexuelle. Pierre dit : « Ce qui m'intéresserait le plus est de garder dans ma boîte à outil comment parler des sentiments et augmenter les compétences pour discerner la sensibilité chez les adolescents. » Enfin, seule Maya pense qu'il est nécessaire d'apprendre aux éducateurs à se sentir à l'aise de parler de la sexualité. Elle

propose de mettre en place des ateliers de jeux de rôle où les éducateurs apprennent à parler de la sexualité sans se sentir mal à l'aise.

On peut constater que les éducateurs affirment avoir besoin davantage de formation concernant l'éducation sexuelle et ses différents aspects. A la question : Qui devrait traiter ces thèmes ? Les éducateurs évoquent le Planning familial, les psychologues, les superviseurs et les éducateurs formés comme partenaires dans une formation sur l'éducation sexuelle.

F. Discussion:

En ayant une vision sur l'ensemble des données récoltées, je relève que les éducateurs font incontestablement de l'éducation sexuelle à l'intention des adolescents accueillis au sein des institutions. Je constate que l'éducation sexuelle donnée est essentiellement axée sur les aspects biologiques. Les thèmes de la prévention des IST, la prévention des grossesses et l'utilisation des moyens contraceptifs sont centraux. Ces préventions tendent à préserver la santé des jeunes et à leur éviter une grossesse, considérée comme une charge supplémentaire dans la vie de ces jeunes dont les difficultés sont déjà nombreuses. En reprenant la définition de l'éducation sexuelle dans les aspects théoriques de ce travail, je constate que les éducateurs n'accordent pas la même importance à tous les aspects de l'éducation sexuelle cités par Tremblay (2001), notamment les aspects psychologiques, affectifs et sociaux. Les aspects affectifs, sociaux et psychologiques restent rares et ne s'inscrivent pas, aux yeux des éducateurs, pour part égale que les aspects biologiques dans la prise en charge. Les éducateurs restent dans une position d'informateurs sur les aspects biologiques. Aborder les aspects affectifs est rare, les éducateurs parlent parfois avec les adolescents des sentiments et de la place de l'amour lors des rapports sexuels mais les notions de tendresse, de plaisir, de gêne sont peu mentionnées. Quant aux aspects psychologiques, ils sont presque inexistants dans l'éducation sexuelle donnée par les éducateurs. Ils n'abordent ni la communication au sujet de la sexualité ni le développement psychosexuel chez les adolescents.

Cependant, je souligne que pour traiter les situations d'abus sexuels, les éducateurs abordent les aspects affectifs et sociaux de l'éducation sexuelle. En faisant de la prévention des abus sexuels, les éducateurs visent surtout à enrayer les manifestations violentes de la sexualité et de contribuer ainsi à renforcer le respect d'autrui. Parfois, ils expliquent que la sexualité peut être différente que l'abus subi et développent les aspects positifs d'une relation sexuelle saine. Pourtant, cette prévention se focalise souvent sur le rappel des interdits plus qu'à expliciter les bienfaits en termes d'harmonisation des relations entre les individus. Les éducateurs interviennent en mettant des limites et en réagissant aux actes des jeunes.

De manière générale et à travers leurs propos, les éducateurs donnent une éducation sexuelle en négatif, en interdit, en devoirs plus qu'en positif ou en normes. Ils explorent peu avec les jeunes des alternatives à leurs comportements. Quand ils parlent de l'éducation sexuelle, les éducateurs évoquent surtout des situations où ils rappellent les règles institutionnelles sur la sexualité où ils remettent des limites, donnent un cadre, créent une distance professionnelle, préviennent une grossesse involontaire, etc. Les actions sont menées dans le but de maintenir les règles institutionnelles. Les éducateurs construisent rarement des actions dans le but de développer des moyens de communication sur la sexualité, de gestion des émotions dans les relations amoureuses ou encore des conseils sur l'acte sexuel en soi. Ils régulent plus qu'ils ne délibèrent sur les différentes manières de vivre sa sexualité. Ils transmettent des normes plus qu'ils ne proposent différentes alternatives aux jeunes parmi lesquelles ils pourraient choisir ce qui leur convient le mieux. En exemple, les aspects sociaux de l'éducation sexuelle sont

généralement abordés quand il s'agit de rappeler des interdits (interdit des relations sexuelles, de la masturbation dans des lieux publics, fermeture des portes des chambres en présence d'un copain du sexe opposé, etc.). Les éducateurs n'abordent pas les valeurs positives sur les aspects affectifs, sociaux et psychologiques de l'éducation sexuelle. Ainsi, les actions des éducateurs ne répondent qu'en partie à la définition de l'IPPF de l'éducation sexuelle qui affirme que « l'information à elle seule ne suffit pas. Les jeunes ont besoin d'avoir l'occasion d'acquérir des compétences essentielles et de développer des attitudes et des valeurs positives ». Les éducateurs transmettent essentiellement des informations et traitent occasionnellement le développement affectif et social en matière d'éducation sexuelle des adolescents.

Ici, la question qui se pose est : quelles sont les raisons qui poussent les éducateurs à adopter cette position? Certains éléments de l'analyse de ce travail peuvent donner une réponse. Tout d'abord, l'éducation sexuelle est rarement abordée par le personnel éducatif. En effet, je constate que l'éducation sexuelle ne fait pas l'objet d'interventions concertées ou de procédures pensées au niveau de l'institution. Les discussions sur la sexualité restent informelles et se limitent à des échanges entre collègues. Ensuite, certains éducateurs expriment se sentir mal à l'aise d'aborder avec les jeunes certains thèmes de la sexualité telle que la masturbation par exemple. Ici, les éducateurs sont confrontés à une limite personnelle. Finalement, à plusieurs reprises dans cette analyse, les éducateurs expriment ne pas posséder les outils nécessaires pour gérer des situations de l'éducation sexuelle, tels que les abus sexuels. N'ayant pas une formation dans le domaine de l'éducation sexuelle, les éducateurs n'ont pas les moyens de prendre en charge tous les aspects de la sexualité et plus spécifiquement les déviances et les troubles sexuels. Il est étonnant de constater que quand les éducateurs se sentent désarmés concernant l'éducation sexuelle, ils se dirigent rarement vers les professionnels de la santé tel qu'un planning familial.

A présent, je vais développer les interventions que les éducateurs peuvent avoir en matière d'éducation sexuelle. En général, les éducateurs affirment aborder l'éducation sexuelle quand les jeunes de l'institution en font la demande ou quand un événement oblige l'éducateur à intervenir, le plus souvent quand le comportement d'un jeune « dérange » la vie institutionnelle. En-dehors de la réponse à la demande et d'un événement, les interventions en matière d'éducation sexuelle restent exceptionnelles. Ce système touche également les éducateurs qui ne reçoivent de formation complémentaire concernant l'éducation sexuelle que s'ils en font la demande. La deuxième raison qui pousse les éducateurs à parler de la sexualité est celle de rappeler les règles institutionnelles aux jeunes du foyer. Le rappel des règles se fait sur les propos et commentaires inappropriés concernant la sexualité que peuvent avoir les adolescents. Ainsi, les interventions des éducateurs se résument à donner des informations au coup par coup, à la demande des jeunes ou à la survenue d'événements qui dérangent et qu'il faut réguler en rappelant des règles. Ce n'est que rarement et dans des circonstances particulières (transgression des règles interdisant les relations sexuelles en institution, grossesse désirée ou involontaire) que les éducateurs prennent l'initiative de parler de la sexualité avec les jeunes. Lors des déviances telles que les cas d'abus sexuels, les éducateurs prennent également l'initiative de mettre en place différentes stratégies pour prévenir les abus sexuels. Ces stratégies se traduisent par aider le jeune à se construire une nouvelle identité au sein de l'institution et une image positive de la sexualité, l'intensification de la surveillance durant la nuit et la mise en place de limites en réagissant aux actes des jeunes à ce sujet.

Les éducateurs se trouvent dans une situation contradictoire où ils ont le projet éducatif d'aider le jeune dans sa période d'adolescence, à savoir le passage de l'enfant à l'âge adulte et notamment la construction d'une sexualité adulte, mais dans l'action quotidienne ils limitent la question de la sexualité à des interdits imposés et à réguler les éléments qui dérangent. La sexualité se traite davantage de l'ordre du collectif que du vécu intime. Cette analyse est comparable aux propos de Maryline Brillet-Lepley (2001) qui explique les contradictions qu'il peut y avoir dans les modes d'actions des travailleurs sociaux en lien avec la sexualité. Dans son livre « sexualité et handicap : le paradoxe des modèles », elle expose le paradoxe qui existe dans les institutions qui ont l'intention de traiter les personnes en situation de handicap comme des adultes et qui, en même temps, les empêchent dans l'action quotidienne de décider de leur vie sexuelle et de la vivre selon leurs envies.

Quelques éducateurs modulent leurs interventions en fonction du genre du jeune et en fonction de sa religion ou de sa culture en matière d'éducation sexuelle. Souvent les éducateurs donnent une éducation sexuelle différente pour les garçons et les filles au sein de leur institution. Ils mettent en avant que le développement physique et mental lors de l'adolescence est différent pour les filles et les garçons. Ces interventions sont basées sur des interprétations propres aux représentations de chaque éducateur, mais aussi des représentations sociales comme le relève l'enquête « Contexte de la Sexualité en France » (2007) qui affirme que « si les écarts entre les femmes et les hommes se réduisent, leurs comportements continuent toujours à être perçus selon des critères bien distincts, et vécus différemment par les intéressés. Un clivage persiste entre une sexualité féminine, qui renvoie avant tout à l'affectivité et à la conjugalité, et une sexualité masculine, dont la diversité et la dimension physique apparaîtraient essentiellement comme des caractéristiques biologiques ».

Souvent les éducateurs affirment aborder l'éducation sexuelle en prenant en compte les pratiques religieuses et culturelles du jeune. Cependant, ces éducateurs prennent davantage en compte les convictions religieuses du jeune et peu les contraintes que la famille fait peser sur lui s'il s'écarte des normes familiales. La situation est ambiguë, la religion et la culture de l'adolescent sont prises en compte mais pas les références familiales et sociales qu'il peut avoir. Les éducateurs agissent comme si les jeunes étaient suffisamment sûrs d'eux et pouvaient se positionner sans prendre en compte les éventuelles réactions de leur famille ou de leurs différents groupes d'appartenance. Pour cela, les éducateurs demandent aux jeunes comment eux voient les choses et ne les confrontent généralement pas aux réactions que leurs familles ou leurs compatriotes pourraient leur opposer. Parfois, les éducateurs affirment ne pas aborder l'éducation sexuelle de façon différente selon les pratiques religieuses et culturelles du jeune. Ils considèrent le jeune comme indépendant de sa famille alors qu'il fait partie d'un collectif qui ne peut prendre ses décisions sans référence au groupe, à la famille. Dans de telles situations, un fort conflit de loyauté peut se poser où l'adolescent sera tiraillé entre les valeurs familiales et celles transmises dans l'institution. Peut-être qu'ici, les

éducateurs, se considérant à juste titre comme des substituts parentaux, ne donnent pas une place aux valeurs familiales ou un rôle aux parents des jeunes dans l'éducation sexuelle. Ainsi, les lignes directrices de l'association vaudoise Profa (développée dans l'analyse des données) qui affirment que « les différences religieuses et culturelles seront prises en compte, aussi bien au niveau des parents, des enfants, que des adolescents » ne sont pas respectées.

En questionnant les éducateurs sur le rôle des parents dans la prise en charge de l'éducation sexuelle de leurs enfants, ils affirment souvent consulter ces derniers. Cependant, la consultation avec les parents se résume, pour les éducateurs, à les informer des actions menées concernant l'éducation sexuelle. C'est uniquement dans le cas où les parents ne sont pas d'accord avec de telles actions qu'ils ont la possibilité de manifester leurs avis sur l'éducation sexuelle. En lien avec l'étude de Giami (2002) dans son livre « l'ange et la bête » développé dans les concepts théoriques, les parents ne désexualisent pas leurs adolescents. Cependant, ils ne jouent en général pas un rôle significatif dans l'éducation sexuelle de leurs enfants. Le dialogue entre les éducateurs et les familles sur l'éducation sexuelle reste restreint. Ceci peut être expliqué par le fait que souvent, les éducateurs se représentent que les parents ne se sentent pas à l'aise dans l'éducation sexuelle car ils ne possèdent pas de bonnes compétences de communication et de relation avec leurs enfants. De plus, les éducateurs affirment qu'habituellement les parents ne font pas de demandes en matière d'éducation sexuelle. Parfois, les éducateurs ne se concertent pas avec les parents car ils affirment transmettre leurs propres visions ou donner une éducation sexuelle conforme à la norme sociale. Cette norme est construite selon leurs propres représentations et valeurs qui définissent les contours d'une sexualité socialement désirable et dont la construction ne porte pas l'empreinte des valeurs culturelles dans lesquelles le jeune a baigné. Souvent, la responsabilité de l'éducation sexuelle des jeunes est partagée entre parents et éducateurs mais le rôle de chacun est totalement flou et non défini. Chaque éducateur gère le partage des rôles en matière d'éducation sexuelle selon sa vision et selon la collaboration qu'il entretient avec les parents.

A présent, je vais discuter des références que possèdent les éducateurs en matière d'éducation sexuelle. Les connaissances des éducateurs relèvent davantage du sens commun, du feeling, de l'expérience de vie ou l'expérience professionnelle que de la résultante de savoirs construits en équipe ou avec des professionnels spécialisés. Parler de la sexualité se fait de façon informelle entre les éducateurs et suivre une formation sur l'éducation sexuelle se fait uniquement selon la demande à ce sujet ce qui reste rare. La littérature n'est pratiquement pas évoquée. L'institution ne donne pas un encadrement spécifique, ce qui pousse les éducateurs à construire leurs représentations en se référant à leurs expériences personnelles, professionnelles et scientifiques et les établir en tant que norme. Cet aspect est développé dans l'étude « la construction de la sexualité chez les professionnels de santé », où il apparaît « qu'en l'absence d'un discours unanimement partagé et totalement arrêté en la matière, les professionnels se retrouvent dans l'obligation, pour continuer à fonctionner, de construire eux-mêmes leurs propres représentations, normes et valeurs définissant ainsi les contours d'une sexualité socialement désirable. »

Finalement, j'expose le sens des interdits des relations sexuelles au sein des institutions. Souvent, les institutions interdisent les relations sexuelles car elles répondent aux lois de la confédération suisse en repsectant la majorité sexuelle. Le but est de protéger les adolescents mais également les éducateurs. Cette interdiction est établie pour mettre des limites et donner des repères pour adolescents et éducateurs. Cependant, parfois les relations sexuelles à l'extérieur des institutions sont tolérées par les éducateurs.

G. Pistes pour la pratique professionnelle :

Avant de clore mon travail de recherche, je vais proposer deux pistes d'intervention pour la pratique professionnelle des éducateurs. Dans l'analyse des données, je relève le fait que les éducateurs n'ont pas de formation préalable qui leur donne les outils adéquats pour gérer l'éducation sexuelle des jeunes. En les questionnant à ce sujet, les éducateurs affirment que mettre en place une formation complémentaire concernant l'éducation répondrait à un réel besoin. Dans leurs propos, les éducateurs disent souvent avoir besoin de savoir comment transmettre aux jeunes l'éducation sexuelle et comment les informer sur les moyens contraceptifs et les IST. Ils expriment également le besoin d'avoir davantage d'informations sur la gestion des abus sexuels. Parfois, les éducateurs émettent le besoin d'avoir des outils pour parler des sentiments avec les jeunes en faisant de l'éducation sexuelle. Il en découle que mettre en place une formation en matière d'éducation sexuelle destinée aux éducateurs pourrait être une première piste pour la pratique professionnelle. Une formation permettrait aux éducateurs d'acquérir des compétences reconnues dont les références sont basées sur des connaissances scientifiques. Concernant la formation en soi, je l'imagine – comme l'évoquent également certains éducateurs – être encadrée par des professionnels de la santé tels que les Planning Familial (Profa, SIPE, etc.). Le déroulement de la formation pourrait se faire, par exemple, à travers des jeux de rôles qui mettent en scène les éducateurs traitant la sexualité avec les jeunes.

La deuxième piste d'intervention que je propose est la collaboration des éducateurs avec les Planning Familial. Dans leurs propos, les éducateurs affirment parfois faire appel au Planning Familial pour la prise en charge de l'éducation sexuelle. Cependant, recourir au Planning reste dans la mesure du besoin. Ainsi, je propose qu'éducateurs et professionnels des Planning planifient ensemble au préalable des séances d'interventions régulières pour les adolescents et pour l'équipe éducative afin de traiter de tous les aspects de l'éducation sexuelle. Le but de cette piste serait de créer des occasions de conscientiser la prise en charge de l'éducation sexuelle et ainsi d'éviter que les éducateurs n'abordent que les aspects biologiques de la sexualité et uniquement en cas de demande.

Le message fondamental que j'aimerais transmettre à travers ces pistes est que l'action des éducateurs, lorsqu'ils font de l'éducation sexuelle, devrait se baser sur le dialogue de ce qu'est la sexualité plutôt que sur l'ignorance. Les adolescents ayant des besoins en matière

d'éducation sexuelle, il est donc du devoir des éducateurs de répondre à leurs préoccupations de manière professionnelle.

Layal Medawar Travail de fin d'étude 63

H. Conclusion:

Pour clore ce travail je vais répondre à ma question de départ : « quelles représentations les éducateurs se font-ils de leur rôle dans le domaine de l'éducation sexuelle d'adolescents en difficulté individuelle âgés de 10 à 14 ans? »

Tous les éducateurs sont sollicités à faire de l'éducation sexuelle. En général, les éducateurs se représentent leur rôle en tant qu'informateur des aspects biologiques de l'éducation sexuelle. Ils abordent souvent les thèmes de la prévention des IST, la prévention des grossesses et l'utilisation des moyens contraceptifs. Les thèmes sont déterminés par les directeurs des institutions et les éducateurs mais parfois les sujets concernant la sexualité émergent suite aux situations du quotidien et à la demande des jeunes. Les interventions des éducateurs se traduisent par la transmission des informations au coup par coup, c'est-à-dire à la demande des jeunes ou à la survenue d'événements qui dérangent et qu'il faut réguler en rappelant des règles. Ils affirment souvent transmettre les règles concernant la sexualité dès l'arrivée du jeune au sein de l'institution. Ils font de l'éducation sexuelle en réagissant aux discours des adolescents sur la sexualité en groupe et en faisant du travail individuel avec le jeune. Dans les cas de déviance sexuelle tels que les abus, les éducateurs prennent l'initiative de les prévenir en intensifiant la surveillance durant la nuit et en mettant des limites et réagissant aux actes des jeunes. Ils prennent également l'initiative d'apporter un soutien psychologique et d'aborder les aspects sociaux en matière d'éducation sexuelle.

Fréquemment, les éducateurs émettent une règle interdisant les relations sexuelles au sein de l'institution. Le sens que les institutions donnent à l'interdit des relations sexuelles est tout d'abord le respect des lois suisses en matière de sexualité. Elles ont également le but de protéger les adolescents et les éducateurs. Cette interdiction est établie pour mettre des limites et donner des repères aux adolescents et éducateurs et non pas pour protéger les éducateurs d'être tenus responsables d'une grossesse involontaire, comme évoqué dans mes hypothèses.

La plupart du temps, les éducateurs se représentent le fait d'aborder l'éducation sexuelle en prenant en compte les pratiques religieuses et culturelles du jeune. Cependant, ils prennent davantage en compte les convictions religieuses du jeune et peu les contraintes que la famille fait peser sur lui s'il s'écarte des normes familiales. La religion et la culture de l'adolescent sont prises en compte mais pas les références familiales et sociales qu'il peut avoir. Les éducateurs agissent comme si les jeunes étaient suffisamment sûrs d'eux et pouvaient se positionner sans prendre en compte les éventuelles réactions de leur famille ou de leurs différents groupes d'appartenance. Pour cela, les éducateurs demandent aux jeunes comment eux voient les choses et ne les confrontent généralement pas aux réactions que leurs familles ou leurs compatriotes pourraient leur opposer.

Le rôle des parents dans la prise en charge de l'éducation sexuelle des jeunes en institution n'est pas clairement définit. Chaque éducateur gère le partage des rôles en matière d'éducation sexuelle selon sa vision et selon la collaboration qu'il entretient avec les parents.

En général, les éducateurs consultent les parents au sujet de l'éducation sexuelle. Cependant, cette consultation se résume à les informer des actions menées concernant l'éducation sexuelle. C'est uniquement dans le cas où les parents ne sont pas d'accord avec de telles actions qu'ils ont la possibilité de manifester leurs avis sur l'éducation sexuelle.

Les connaissances des éducateurs relèvent davantage du sens commun, du *feeling*, de l'expérience de vie ou l'expérience professionnelle que de la résultante de savoirs construits en équipe ou avec des professionnels spécialisés. La littérature n'est pratiquement jamais évoquée. L'institution ne donne pas un encadrement spécifique, ce qui pousse les éducateurs à construire leurs représentations en se référant à leurs expériences personnelles, professionnelles et scientifiques et les établir en tant que norme.

Mes motivations personnelles concernant ce travail étaient essentiellement d'avoir une vue d'ensemble sur la transmission de l'éducation sexuelle au sein des institutions accueillant des jeunes. Malgré le fait que ce travail ne soit pas représentatif de la prise en charge des éducateurs dans les institutions en suisse romande, il me permet cependant d'avoir une tendance des représentations des éducateurs en matière d'éducation sexuelle. A présent et suite à cette recherche, je comprends davantage la complexité de la prise en charge de l'éducation sexuelle. Le rôle de l'institution, les références des éducateurs, la transmission d'une éducation sexuelle biologique, affective, sociale et psychologique, la collaboration avec les parents et les professionnels de la santé, la gestion des valeurs personnelles et celles du jeune ainsi que l'acquisition d'outils pour gérer les déviances de la sexualité sont des points fondamentaux à prendre en considération en faisant de l'éducation sexuelle.

Ce travail m'a permis de comprendre la démarche d'une recherche et de pouvoir la mettre en pratique à travers les entretiens. Cette expérience a été enrichissante malgré les difficultés rencontrées pour la réalisation de ce travail. Une première difficulté a été de trouver des éducateurs - essentiellement des éducatrices - qui étaient d'accord de répondre à mes questions. Par la suite, une autre difficulté a été de comprendre le processus de l'analyse des données. N'ayant aucune pratique dans le domaine, il m'était difficile de décomposer les données afin d'assembler un constat général. Avec l'aide précieuse de ma directrice de mémoire, je suis arrivée à comprendre ce processus.

A travers ce travail, j'ai pu acquérir davantage de connaissances théoriques au sujet des adolescents et l'éducation sexuelle. Ces connaissances me seront très utiles dans ma pratique professionnelle. Je me sens confiante à sensibiliser mon futur milieu de travail à l'importance de la gestion de l'éducation sexuelle en travaillant avec des adolescents.

I. Bibliographie:

Livres:

- ALBERIONI Franesco (1993); « *Le choc amoureux* »; -recherche sur l'état naissant de l'amour-; Ed. Ramsay ; France; 185p.
- AMOUROUS Charles et BLANC Alain (2005) « *Erving Goffman et les institutions totales* » ; Ed. L'Harmattan ; Paris; 314 p.
- BLANCHET Alain, GOTMAN Anne (1992) « *l'enquête et ses méthodes : l'entretien* » ; Ed : Nathan, Paris ; p. 33/40/41.
- BRESSON Maryse (2007); «Sociologie de la précarité"; Ed. Armand Colin; Paris; Mars; 126 p.
- BRILLET-LEPLEY Maryline (2001); « Sexualité et handicap : le paradoxe des modèles », d'Alter à Alius, du statut d'adulte au statut d'handicapé-; Ed. l'Harmattan; Paris; 163 p.
- DIEDERICH Nicole, GREACEN Tim. (2002); « Sexualité et sida au milieu spécialisé » ; du tabou aux stratégies éducatives-; Ed. Erès ; France ; 237 p.
- GIAMI Alain, Hubert Chantal, Laval Dominique. (2002); « l'ange et la bête »; représentations de la sexualité des handicapés mentaux-; Ed. CTNERHI; Paris;
 127p.
- HUERRE Patrice et LAURU Didier (dir.) (2001); « les professionnels face à la sexualité des adolescents, les institutions à l'épreuve » ; Ed. érès ; p. 179-183
- KAUFMANN Jean-Claude (2007); « *L'entretien compréhensif* »- l'enquête et ses méthodes-; Ed. Armand Collin; Paris; 127 p.

- TREMBLAY Rejean (1992) ; « l'éducation sexuelle en institution » un outil d'analyse de réflexion et d'action- ; Ed. Privat ; Toulouse ; 222p
- TREMBLAY Rejean (2001); « *Guide d'éducation sexuelle* » à l'usage des professionnels; avec Antoine Aragon, Ginette Paunero, Nicole Suret et Marie-Chrsistine Vidotto; Editions Erès; Ramonville Saint-Agne, France; 149 p.
- VAGINAY Denis, BALVET Daniel (2002); « Vivre la sexualité »,- encyclopédie illustrée; Ed. Chronique sociale; Lyon; 176 p.
- VILBROD Alain (1998), « les grossesses à l'adolescence, normes sociales, réalités vécues » ; collection Travail du Social, l'Harmattan, p. 1-35.

Travaux de Mémoire:

- BOUMAREF Sofia, BOISSON Florence, VOGT Joanna (2005), « les travailleurs sociaux face à la sexualité des adolescents » Genève, Institut d'études sociales, 130 p.
- CURRAT Angélique (2008); « les adolescents et la sexualité » ; Institution universitaire Kurt Bösch ; Sion; 66 p.
- DORSAZ Céline (2007); "En corps... Approche du corps dans la prise en charge éducative à l'intérieur des institutions du Valais romand accueillant des adolescents en difficulté"; HES.SO, santé sociale; Sion.
- MABILLARD Patrice (1993); « *L'autrement dit* »; Travail de recherche; Centre de Formation Pédagogique et Sociale; Sion; 144p.

METRAILLER Odette et DECAILLET Roland (1980), « Action éducative auprès des adolescents cas sociaux »; Mémoire de fin d'études; Centre de Formation Pédagogique et Sociale; Sion; 85 p.

Articles périodiques et électroniques:

- GARDOU Charles (2001); «Situation de handicap: au-delà du silence la sexualité »; Communication au Colloque de l'Institut de Psychologie et de l'Institut des Sciences et Pratiques d'Education et de Formation de l'Université Lumière-Lyon 2
- DESRUMAUX-ZAGRODNICKI Pascale (1998); « Normes d'internalité et travail social »; http://spirale-edu-revue.fr/IMG/pdf/Desrumeaux_Spirale_22.pdf; 47p.
- GIAMI Alain, HUBERT Chantal, LAVAL Dominique (2001); « l'ange et la bête » ;-représentations de la sexualité des handicapés mentaux- 2^e édition ; CTNERHI ; Paris ; 127p. http://halshs.archives-ouvertes.fr/docs/00/51/82/77/PDF/CTNERHI_Ange_et_la_BA_te_2001.pdf
- INSERM (2007); « *Enquête sur le Contexte de la Sexualité en France* » ; http://www.science.gouv.fr/fr/actualites/bdd/res/2551/enquete-sur-le-contexte-de-la-sexualite-en-france-/
- JODELET D. (1989), « *Les représentations sociales* » Paris: PUF; http://siteaide.free.fr/remise/Repr%E9sentations%20Sociales.pdf
- *« La construction de la sexualité chez les professionnels de santé »* (2006) ; nouvelle revue de psychosociologie ; Lorraine, France ; page 60 à 87.

Sites Internet et brochure:

- « Pour une approche intégrative des difficultés d'apprentissage de l'enfant » ; http://pagesperso-orange.fr/jerome.grondin/Appinteg.htm, page consultée le 26 septembre 2009.
- PROFA; « Lignes directrices éducation sexuelle de Profa » ;
 http://www.profa.org/cms/documents/Lignesdirectriceseducationsexuelle.pdf, page consultée le 22 octobre 2010
- Santé et Service sociaux, Québec; « Grossesse à l'adolescence »;
 http://www.msss.gouv.qc.ca/sujets/prob_sociaux/grossesseadolescence.php, page consultée le 17 avril 2010
- Service Santé de la Jeunesse ; Genève, http://www.geneve.ch/ssj/, page consultée le 12 septembre 2010
- Fondation suisse pour la santé sexuelle et reproductive; <u>www.plan-s.ch</u>, page consultée le 10 octobre 2010
- « Le trésor de la langue française informatisée » ; http://atilf.atilf.fr, page consultée le 15 janvier 2010
- http://www.dictionnaire-sexuel.com/definition-f.html, page consultée le 24 juillet 2009
- Image; http://www.elwatan.com/archives/edition.php?ed=2009-03-11
- Brochure de la fédération valaisanne des centres SIPE, Sion

Annexe I

Guide de l'entretien : les questions

- Les représentations des éducateurs sur la communication des règles institutionnelles :
- L'institution a-t-elle des règles concernant la sexualité des jeunes dont vous vous occupez ? (A quoi l'interdiction des relations sexuelles sert-elle ?)
- Comment sont transmises aux jeunes les règles institutionnelles qui sont en lien avec la sexualité ? Qui le fait et quand ? A votre avis, quel est l'objectif de ces règles ?
- Etes-vous sollicité, en tant qu'éducateur pour transmettre ces règles ? comment est-ce que vous-y prenez ? (en suivant des règles ? en faisant comme vous le sentez ?)
- Est-ce que vous pensez que l'institution vous demande de faire de l'éducation sexuelle ? Si oui, comment ? Si non, pourquoi ?
- Les représentations des éducateurs de la prise en charge de l'éducation sexuelle:
- Que pensez-vous qu'il faille transmettre aux adolescents en termes d'éducation sexuelle ? quels sont les thèmes qu'il faudrait aborder ? qui devrait le faire ?
- Est-ce que l'éducation sexuelle devrait être identique ou différente pour les garçons et les filles ? Si oui, en quoi et pourquoi ? Si non, pourquoi ? (Comment gérer vous l'éducation sexuelle des jeunes homosexuels ?)
- Dans quelles circonstances êtes-vous poussés à parler de la sexualité aux jeunes ?
- Quelles précautions prenez-vous pour parler de la sexualité aux jeunes ?
- Les représentations des éducateurs sur le rôle des parents dans l'éducation sexuelle de leurs enfants :
- Pensez-vous que les parents se sentent à l'aise pour parler d'éducation sexuelle de leurs enfants? Pensez-vous qu'ils attendent de vous que vous preniez part à l'éducation sexuelle de leurs enfants? Le cas échéant, qu'est ce qui devrait être transmis par les éducateurs et ce qui doit être transmis par les parents?
- Pensez-vous que vous devriez vous concerter avec les parents des jeunes sur les thèmes à aborder dans le domaine de la sexualité? Si oui à quel sujet? sinon, pourquoi?
- Des parents vous adressent-ils parfois des demandes dans ce sens ?

• Les représentations des références des éducateurs:

- Dans votre institution, qui détermine quels sont les thèmes d'éducation sexuelle à traiter avec les jeunes ? D'après quels critères ?
- Quand vous avez un doute sur un point concernant l'éducation sexuelle des jeunes, comment faites-vous? Où allez-vous cherchez les informations? collègues? amis? livres?
- Pour parler de sexualité, vous référez-vous à votre expérience personnelle, professionnelle ou à des connaissances scientifiques ?
- L'institution vous propose-t-elle une formation continue, supervision, etc. à ce sujet ?

• Les représentations des éducateurs de la gestion de la sexualité des adolescents dans l'institution :

- La masturbation est fréquente durant l'adolescence. En avez-vous déjà parlé avec les jeunes ? Comment et quand ?
- Lors d'un entretien par exemple, comment gérez-vous les phénomènes de séduction qu'il peut parfois y avoir de la part du jeune ?
- Vous arrive-t-il de parler de la dimension affective de l'éducation sexuelle ? si oui, comment ? Si non, pourquoi ?
- Les représentations des éducateurs de l'utilité des moyens contraceptifs et de la prévention des infections sexuellement transmissibles (IST), en particulier le VIH/SIDA
- On observe que « les adolescentes en difficulté sociale ont plus souvent des grossesses que les autres jeunes du même âge qu'elles » ! Que pensez-vous de cette affirmation ?
- Est-ce que vous menez des actions spécifiques à la prévention des grossesses ? Auprès des filles ?et des garçons ? De quelle manière ?
- Savez-vous s'il y a des actions éducatives existant pour prévenir les IST chez les jeunes de votre institution ? qui le fait et comment ? Et vous-mêmes, faites-vous quelque chose dans ce sens ? si oui quelles sont les actions ? si non pourquoi ?
- Les représentations des éducateurs de la gestion des différences culturelles au niveau de la sexualité des adolescents accueillis :
- Allez-vous aborder différemment l'éducation sexuelle selon les pratiques religieuses du jeune (ex. musulman, catholique intégriste, etc.) ?
- Les représentations des éducateurs de la gestion et la prévention des violences sexuelles.

- Quelle est la prise en charge institutionnelle de jeunes ayant subi des abus sexuels? Allez-vous aborder la question de la sexualité avec lui/elle? Comment? Est-ce que vous donnez une éducation sexuelle semblable ou différente à ces enfants ayant subi des abus sexuels?
- L'institution est-elle attentive aux risques d'abus sexuels parmi les jeunes ? Le cas échéant, quelles sont les mesures prises pour les prévenir ? Avez-vous reçu une information/sensibilisation à ce sujet ? Si oui par qui ? Sinon, en avez-vous besoin ?

• Les représentations des éducateurs du besoin d'une formation :

- A votre avis, en quoi est-ce facile ou difficile pour les parents pour faire de l'éducation sexuelle ? et pour les éducateurs ?
- Y- a- t'il d'autres acteurs que vous qui sont plus amenés à faire de l'éducation sexuelle dans l'institution ? si oui lesquels ? si non pourquoi ? En quoi sont-ils différents de vous?
- Si vous deviez organiser une journée de formation pour les éducateurs qui font de l'éducation sexuelle, que proposeriez-vous ? quels thèmes pensez-vous qu'il faudrait traiter ? Qui devrait traiter de ces thèmes ? Pourquoi ces personnes ?

Annexe II

NOTICE D'INFORMATION DESTINEE AUX EDUCATEURS

Travail de recherche sur l'éducation sexuelle de jeunes de 10 à 14 ans placés en institution.

Dans le cadre de mon travail de diplôme de fin d'études en travail social au sein de la Haute Ecole Spécialisée (HES.SO) du Valais, je mène une recherche sur les interventions des éducateurs dans le domaine de l'éducation sexuelle auprès d'adolescents en difficulté sociale placés en institution.

Le but de ma recherche est de comprendre comment les éducateurs sociaux font ou ne font pas de l'éducation sexuelle avec les adolescents au sein de l'institution et quelles sont leurs échanges avec les jeunes dont ils s'occupent.

Dans ce cadre, j'ai prévu d'interviewer des éducateurs-trices formés-es dans différentes institutions en Suisse-romande. J'aurais donc besoin de vos récits et de votre vécu de ce travail au quotidien pour mener à bien mon travail de bachelor. Si vous êtes intéressé à partager votre réflexion sur les actions d'éducation sexuelle auprès des jeunes de votre institution et que vous êtes d'accord de participer à cette recherche, vous aurez un entretien d'une heure et demie, prévu pour les mois de novembre jusqu'en février 2009 à l'endroit et à l'heure que vous conviendrez.

Avant le début de chaque entretien, je répondrai à vos éventuelles questions sur la recherche et vous pourriez, en cours d'entretiens, refuser de répondre à certaines questions ou interrompre l'entretien. Il vous suffira alors de m'en faire part. Par ailleurs, vos réponses seront enregistrées afin de ne pas déformer vos propos lors de l'analyse des données.

Tous les renseignements recueillis pendant cette étude seront traités de façon confidentielle. Les bandes magnétiques des enregistrements seront détruites au plus tard à la fin de mon travail.

Votre participation est volontaire. Si vous avez des questions à poser concernant la recherche ou vos droits en tant que sujet de recherche vous pouvez me contacter au :

<u>076 405 09 70</u> ou à l'adresse <u>email : medalaya@students.hevs.ch</u> pour tout renseignement complémentaire.

FORMULE DE CONSENTEMENT

Travail de recherche sur l'éducation sexuelle de jeunes de 10 à 14 ans placés en institutio

J'atteste avoir lu avec attention le projet décrit ci-dessus, avoir compris et reçu toutes les explications inhérentes à ma participation, ainsi que toutes les informations quant aux risques potentiels et déterminables de ce projet.

Toutes les informations découlant de cette recherche resteront confidentielles et je conserve le droit de me retirer de l'étude sans aucun préjudice à mon égard.

C'est en toute connaissance de cause et bien informé que je signe.

Signatures:

	NOM	SIGNATURE	DATE
Educateur/trice:			
La direction:			

Layal Medawar Travail de fin d'étude 74